

# Canal



Correspondants de nuit  
**La rue comme  
champ d'action**

**Budget municipal :  
les investissements se poursuivent**





P. 12



P. 22



P. 34

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax : 01 49 15 73 28. E-mail : canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication : Bertrand Kern. Rédacteur en chef : Serge Bellaïche. Rédactrice en chef adjointe : Patricia de Aquino. Directeur artistique : Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction : Alain Dalouche. Rédacteurs : Hana Lévy, Alain Dalouche, Anne-Laure Lemancel, Nicolas Reynaud. Maquettiste : Bruno Chevreau. Photographes : Gil Gueu, Stéphanie de Boutray, Jérémy Neveu, Henri Perrot, Elodie Pousseau. Dessinateur : Faujour. Impression : Didier Mary. Nombre d'exemplaires : 30 000. Diffusion : ISA +. Publicité : contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier recyclé

Pour contacter la mairie : ☎ 01 49 15 40 00



# sommaire

## 4/17 vivre à Pantin

- 4** Le clin d'œil de Faujour
- 5** En bref et en images
  - Ça s'est passé à Pantin.
- 8** À savoir
  - Recensement, télé numérique, antennes relais...
- 12** Distinction
  - Jacques Isabet, maire honoraire.
- 14** Éducation
  - La filière hygiène et sécurité à Lucie-Aubrac.
- 16** Maladie d'Alzheimer
  - Le centre d'accueil de la ville.

## 18/34 Pantin avance

- 18** Vie publique
  - Le débat sur la gestion de l'eau.
- 20** Correspondants de nuit
  - Des médiateurs dans les quartiers.
- 22** Aménagement urbain
  - Le nouvel écoquartier.
- 24** Budget
  - Les recettes et les investissements.
  - Entretien avec Bertrand Kern.
  - Au plus près de chaque quartier.
- 30** Transports
  - Autolib' bientôt à Pantin!
  - Le déblayage de la neige, une nouvelle piste cyclable...
- 32** Travaux
  - Arc-Express et Grand-Paris.
  - Les gros chantiers du début de l'année 2011.

## 34/38 ça, c'est Pantin

- 34** Éducation
  - Hygiène des dents à l'école Quatremaire.
- 36** État civil - Mots fléchés
- 38** Tribunes politiques

La prochaine édition de Canal paraîtra en mars.  
Un agenda sera diffusé en février.

CUISINE

Bienvenue  
aux  
nouveaux  
Pantinois

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

en présence du Maire et de  
l'équipe municipale

**Judi 3 mars à 19h**  
Salon d'honneur de l'hôtel de ville  
45, avenue du Général-Leclerc

VENEZ  
DÉCOUVRIR  
LA VILLE ET SES SERVICES

VISITE EN BUS DE LA VILLE

**Samedi 5 mars à 10h**  
Inscriptions au 01 49 15 45 86  
ou mairie@ville-pantin.fr  
(dans la limite des places disponibles)

+ D'INFOS  
01 49 15 38 57

en savoir +  
ville-pantin.fr









► Le 9 décembre, inauguration de l'école Jean-Jaurès complètement rénovée : un nouveau centre de loisirs, des espaces réaménagés, des salles de classes remises à neuf et équipées, une façade toute en transparences vitrées. De quoi inciter les élèves au travail scolaire : une cérémonie de remise de diplômes a valorisé les efforts fournis pendant l'année.



► Distribution des colis de Noël pour les retraités de la ville, les 7 et 8 décembre.



► Braderie d'hiver de la Maison Revel, le 10 décembre. Les artisans du pôle des métiers d'arts ont proposé leurs créations à des prix doux : ameublement, objets déco, accessoires de mode, bijoux.



► Les 4 et 5 décembre, au gymnase Maurice-Baquet, danseurs confirmés ou d'un jour ont dansé pendant 24 heures non-stop pour marquer leur solidarité avec le Téléthon. Des bénévoles ont recueilli les dons ; une initiative de l'association « Dans les couleurs du temps ».



► Visite du chantier rue Gabrielle-Josserand, le 25 novembre. Fin 2011, devraient être livrés 55 logements sociaux et en rez-de-chaussée, un nouvel espace multi-accueil pour les enfants ; il est prévu d'y transférer la crèche Berthier.



► Remise très officielle des diplômes du baccalauréat au lycée Simone-Weil, le 8 novembre dernier. À l'issue de la cérémonie, Dominique Verdon, la proviseure, a invité les élèves et leurs familles à partager un buffet. Les résultats de la saison ? 80 bacheliers, 75 % de taux de réussite.



► C'est Noël ! Le samedi 18 décembre a marqué l'ouverture des festivités de fin d'année dans la ville. Le cor des Alpes a ouvert le bal à proximité de la désormais traditionnelle patinoire. Dans l'après-midi, gospel et hip hop lui ont fait écho. Sur les stands, les promeneurs pouvaient trouver boissons chaudes, gourmandises et objets décoratifs de saison. Aux manèges ou à dos-d'âne, les enfants ont reçu la visite du Père Noël dont la hotte débordait de bonbons et de tickets cadeaux donnant accès aux nombreuses activités.



► Le 23 décembre, l'hôtel de ville a été envahi par les enfants qui ont participé à la tombola de la fée clochette. La petite poupée avait été cachée dans les vitrines des commerçants participant à l'opération. Ceux qui la dénichaient gagnaient des coupons pour concourir aux nombreux jeux et jouets tirés au sort. Tous les numéros gagnants en page 10 de cette édition.



## CONSEIL MUNICIPAL Nouvelle élue à Pantin.

Le dernier conseil municipal du 16 décembre a procédé au remplacement de Kathleen Jacob, conseillère municipale ayant présenté sa démission. **Alexandra Rosinski**, candidate venant immédiatement après sur la liste, a été installée dans ses nouvelles fonctions.

## ANTENNES RELAIS Réunion publique sur les ondes magnétiques

Le **mardi 8 février**, de **19.00 à 21.00**, au salon d'honneur de l'hôtel de ville, seront présentés au public, les résultats de la campagne de mesures de champs électromagnétiques réalisée à Pantin les **30 septembre**, **1<sup>er</sup>** et **7 octobre**. Pendant trois journées, les spécialistes du Criirem (Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques) ont sillonné écoles, collèges, crèches, habitations, lieux publics, pour mesurer l'exposition des usagers et habitants aux ondes électromagnétiques produites par les antennes relais, et



autres sources d'émission (wifi, téléphones sans fil, radio, etc.). La réunion, animée par Gérard Savat, premier adjoint au maire, comptera avec la participation de Pierre le Ruz, président du Criirem et expert européen sur les rayonnements électromagnétiques.

## TÉLÉ NUMÉRIQUE

# Pour mars, pensez à regarder la télé

Si vous avez une antenne râteau ou intérieure, il faudra penser à vous équiper pour continuer à regarder la télé. A partir du 8 mars 2011, toutes les chaînes de télévision seront transmises en numérique, à Pantin et dans toute l'Ile-de-France.

Si vous recevez les chaînes de télévision grâce à une antenne parabole ou à travers Internet par le biais d'une box ADSL, ou par le câble, vous êtes déjà passé au numérique et vous n'avez rien à faire.

En revanche, si vous utilisez une antenne râteau ou intérieure, il sera probablement nécessaire de vous équiper d'un adaptateur numérique. Il est inutile de changer de poste de télévision s'il dispose d'une prise péritel (obligatoire depuis 1981). Toutes les TV vendues depuis mars 2008 sont également prêtes pour la TNT (Télévision numérique terrestre).

### Des aides pour acheter un adaptateur

Si vous devez acheter un adaptateur TNT à raccorder à votre poste, des aides existent. Une aide à l'équipement de 25 € maximum; une aide à l'antenne de 120 € maximum, accordée sous conditions de ressources, pour couvrir les frais d'équipement de votre installation (adaptateur, abonnement) ou d'adaptation/ remplacement de votre antenne. Ces aides sont accordées dans la limite d'un téléviseur par foyer, et seulement dans le cas où vous n'étiez pas déjà équipé pour recevoir la télévision numérique. Pour toute information, un site Internet: [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) Et un seul numéro: ☎ 0970 818 818 - du lundi au samedi de 8.00 à 21.00 (prix d'un appel local)



## ANCIENS COMBATTANTS Galette et bal de la FNACA

Le traditionnel bal de la galette des rois, organisée par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc (FNACA), aura lieu dans l'après-midi du **dimanche 30 janvier** à la salle Jacques-Brel, à partir de **14.00**.

► **Bal de la galette des rois de la FNACA**  
**Dimanche 30 janvier, 14.00** Salle Jacques-Brel 42, avenue Edouard-Vaillant



## VACANCES

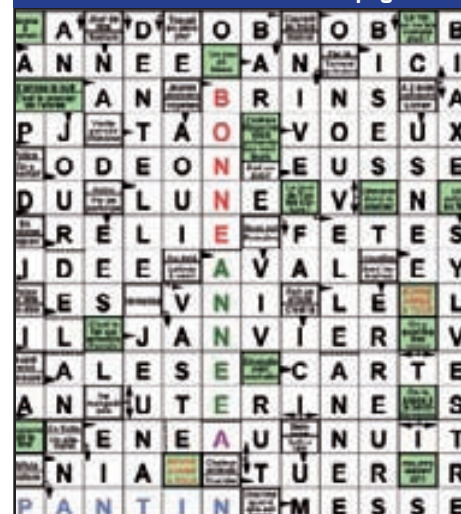
# Séjours d'été pour les familles

Du **6 au 21 janvier**, seront ouvertes les pré-inscriptions aux séjours d'été 2011 organisés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour les familles pantinoises. Cette année, les séjours en pension complète se dérouleront à Ronce-les-Bains (Charente-Maritime), du **samedi 2 juillet** au **samedi 16 juillet** et du **samedi 13 août** au **samedi 27 août**.

Pour toute information, contacter le CCAS au ☎ 01 49 15 40 14.



## Solution des mots fléchés de la page 37



## POPULATION

# Recensement 2011

Le recensement de la population se déroulera cette année du **20 janvier** au **24 février 2011**. Compétence partagée de l'État et des communes, qui ont la responsabilité de préparer et de réaliser les enquêtes, la méthode de recensement met en œuvre, dans les communes de plus de 10 000 habitants, une technique annuelle de recueil de données. Tous les ans, la collecte porte sur un échantillon d'adresses tirées au hasard et représentant environ 8 % de la population. Au bout de 5 ans, l'ensemble du territoire de la commune est pris en compte, et 40 % environ de ses habitants auront été recensés. La collecte des informations est organisée et contrôlée par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui exploite les questionnaires, établit et diffuse les chiffres de la population légale de chaque collectivité territoriale et de chaque circonscription administrative. Tous les ans, ces chiffres produits par l'Insee sont authentifiés par un décret. Environ 9 millions de personnes sont recensées chaque année, soit 14 % de la population vivant en France.



## Le rendez-vous mensuel À ta santé

mercredi 26 janvier 2011 de 15.00 à 17.00

Un moment convivial sous le signe de la nouvelle année 2011

**Martine et Khady**  
infirmières au centre de santé Cornet, vous proposent de vous retrouver au Point information jeunesse :

Vous pourrez comme d'habitude discuter de questions diverses sur la santé. Nous rappelons que ces moments se veulent conviviaux et respectueux des jeunes.

Pour tout renseignement :  
**POINT INFORMATION JEUNESSE**  
7/9 avenue Édouard Vaillant  
☎ 01 49 15 48 09

Centre d'Éducation Ostéopathe agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports



**Clinique Ostéopathe**  
5/13 rue Auger 93500 Pantin  
01.48.44.08.44

### Quand consulter ?

Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsque l'on souffre de migraines, de maux de dos (lumbago, lombalgies), sciaticques, douleurs articulaires, torticolis, troubles du sommeil, problèmes ORL, troubles statiques, gastrites, ulcère, reflux gastro-œsophagien, hernies hiatales, dyspepsie, entorses, accidents de voiture, chutes, chocs.



### La première visite avec un Ostéopathe.



L'objectif de la première rencontre avec un ostéopathe est de mettre en évidence des dysfonctions ostéopathiques puis de les mettre en lien avec d'éventuelles pathologies. Enfin, le praticien applique des techniques ciblées destinées à corriger les troubles.

Les soins proposés se réalisent par un traitement postural ou cranien.

**1er bilan : gratuit**

La clinique IPEO est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi sur rendez-vous.

[www.institut-ipeo.fr](http://www.institut-ipeo.fr)



## SANTÉ Bronchiolite secours

Environ 100 000 nourrissons sont atteints de bronchiolite chaque hiver en Ile de France. Jusqu'au **dimanche 13 mars 2011**, les standards du réseau bronchiolite sont activés. En cas de besoin, les parents d'enfants ou nourrissons atteints de bronchiolite, peuvent ainsi obtenir rapidement des consultations auprès de kinésithérapeutes ou de médecins spécialisés, une manière d'éviter de se déplacer aux urgences hospitalières souvent saturées.

Les spécialistes du réseau rappellent que si la bronchiolite ne doit pas être banalisée, elle n'est pas non plus une maladie grave. Dans la grande majorité des cas, quelques jours de soins suffisent à faire disparaître les signes cliniques, la toux pouvant persister plus longtemps. Selon ces spécialistes, il n'y a aucune contre-indication médicale à sortir un enfant souffrant de bronchiolite.

Standard kinésithérapeutes : ☎ 0 820 820 603. Ouvert le **vendredi** et **veille de jour férié** de **12.00 à 20.00** ; le **samedi** et **dimanche** de **9.00 à 18.00**.

Standard médecins : ☎ 0820800880. Ouvert 7 jours/7, de **9.00 à 23.00**.

<http://www.reseau-bronchio.org>  
[arb-idf@wanadoo.fr](mailto:arb-idf@wanadoo.fr)

Coût des appels des numéros indigo : 0,12€/minute

## TOURISME Devenez hôte touristique



Vous aimez votre ville, en connaissez les moindres recoins et brûlez de la faire découvrir à des étrangers? Alors devenez un « greeter », un guide bénévole prêt à partager l'amour de sa ville avec des touristes. Le concept vient de New York: un habitant bénévole propose à des touristes de découvrir sa ville en leur montrant

ses coins préférés, ses bonnes adresses comme il le ferait pour des amis. Cette forme de tourisme basée sur la convivialité, la gratuité et la rencontre est une autre manière de découvrir une ville.

**Pour suivre une balade avec un greeter en Seine-Saint-Denis ou devenir greeter :**  
<http://www.tourisme93.com> > visites > Les greeters de Douce Banlieue

## Gagnants du concours vitrines



Parmi les nombreux commerçants ayant participé au concours vitrines de Noël 2010, voici les 5 lauréats choisis par 696 votants :

- 1) Kiosque à journaux (photo ci-dessus), Monsieur et Madame Henriannet ont obtenu 167 votes. Ils gagnent un chèque voyage de 1 500 €
- 2) Jean Louis David, Monsieur Alves a obtenu 82 votes. Il gagne un coffret cadeau d'une valeur de 130 €
- 3) Aurélie Fleurs, Madame Lefort a obtenu 67 votes. Elle gagne un coffret cadeau d'une valeur de 130 €
- 4) Kryss, Monsieur Picquet a obtenu 67 votes. Il gagne un coffret cadeau d'une valeur de 130 €
- 5) AVL Immobilier, Monsieur Rousset a obtenu 56 votes. Il gagne un coffret cadeau d'une valeur de 130 €

### Gagnants de la tombola des enfants

Les numéros gagnants tirés au sort jeudi 23 décembre : 4339-6773 - 3210 - 45 - 1282-5223 - 3004-6742 - 5205-4164 - 4328-4041 - 2965-3269 - 3363-6269 - 5181-2954 - 6789-1608 - 6980-0330 - 5005-4903 - 0371-6655 - 0513-0503 - 6362-1397 - 5202-5558 - 6701-3452 - 4037-0566 - 2599-4052 - 517 - 3001-5696 - 2964-1344 - 6301-4309 - 0238-3631 - 4220-4401 - 6904-4310 - 224 - 4981.

Les lots (1<sup>er</sup> lot : Nitendo DSi XL ; 2<sup>e</sup> lot : vélo + casque ; 3<sup>e</sup> lot : trottinette...) sont à retirer à partir du 4 janvier auprès de la Direction du développement économique, commerce, emploi :  
23, rue Sainte-Marguerite ☎ 01 49 15 40 86

## INNOVATION L'objet astucieux 2010

On pourrait décerner à Obag' le prix de l'objet astucieux de l'année écoulée. Vous avez déjà vu, généralement dans une cuisine, planqué sous un torchon, ces « boîtes de vin » des 3 ou 5 litres. Très pratiques, efficaces pour la conservation du vin, mais tellement laides ! Et pourtant de plus en plus de vignerons conditionnent leurs meilleurs produits sous cette forme.

Florence Aobadia a eu l'idée d'habiller ces boîtes d'une sorte d'une jolie toile de lin enduite. Il suffit de retirer du carton la poche contenant le vin et de la glisser à l'intérieur de l'Obag'. Il s'accroche facilement à l'aide de son œillet dans la cuisine ou à une branche d'arbre. Vous allez à un dîner, une fête, chez les voisins ? À vous l'honneur d'apporter les boissons ! Obag' se transporte facilement à l'aide de sa bandoulière coordonnée, s'accroche partout avec son crochet Nomade. L'effet est garanti. Le nom de Florence Aobadia ne vous est pas étranger ? Normal, mais elle est plus connue comme l'une des créatrices talentueuses du Pôle artisanal de Pantin que comme inventrice lauréate du concours Lépine. Les amateurs apprécient ses objets de décorations d'intérieur en laine feutrée qui marient douceur, lumière et volupté. L'objet qui existe en plusieurs coloris coûte 39 €. Pour connaître les points de vente ou commander en ligne [www.obag.fr](http://www.obag.fr)



Florence Aobadia a présenté son invention au marché de Noël de la BNP organisé par le comité d'entreprise. Ce dernier avait invité les créateurs du Pôle artisanal à exposer.



# Forum samedi 5 février de 14 h à 17 h vacances été 2011

mairie de pantin  
centre administratif

centres de vacances  
84/88, avenue du Général-Leclerc

renseignements  
01 49 15 41 66





## Distinction

# Jacques Isabet, un maire bâtisseur

Le 15 décembre dernier, l'ancien maire de Pantin s'est vu remettre le titre de maire honoraire par son successeur, Bertrand Kern. Une cérémonie qui a rappelé l'évolution de la ville pendant les 24 ans où il siégea à l'hôtel de ville.

Trente-trois années au conseil municipal (de 1968 à 2001) dont vingt-quatre années comme maire (de 1977 à 2001), Jacques Isabet a indiscutablement marqué de son empreinte la vie pantinoise. Cet ancien ouvrier, ajusteur à la RATP, fut un grand bâtisseur. Quel Pantinois n'a pas mis les pieds dans un des nombreux bâtiments édifiés sous son long mandat ? L'époque était à la construction, il fit couler du béton. Beaucoup. « Derrière le béton, ce sont des écoles, des logements, des centres de loisirs... », précise-t-il aujourd'hui. Vivant aujourd'hui entre le Limousin et Pantin où « il vient prendre son bol d'air », le jeune maire honoraire semble toujours aussi vaillant. Colérique et émotif disent de lui ses compagnons de route et ses proches. L'homme partait au quart de tour et se rabibochait d'une bourrade ou d'une tape sur l'épaule. Ses colères habitent les murs de l'hôtel de ville.

## L'honorariat

Le titre de maire honoraire est purement honorifique, il n'implique aucun avantage financier ni pouvoir au sein de la commune. Dix-huit années de fonctions municipales sont requises, l'honorariat étant accordé par le préfet de département et notifié par arrêté préfectoral. Il s'agit d'une tradition républicaine rattachée à l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales.



Jacques Isabet tout sourire lors de la cérémonie rendant honneur à ses 24 années à la tête de la mairie de Pantin. Sur les trois photos, on le retrouve - de haut en bas - visitant les écoles avant la rentrée scolaire 1981, sur le chantier de l'école de la Liberté en 1994, à l'inauguration du collège Lavoisier, en novembre 1980.



### Un militant communiste circonspect

Militant local du parti communiste, il en franchit les échelons jusqu'à suivre la formation politique de « l'école des cadres », à Moscou, puis tourna le dos aux dirigeants de l'époque vers la fin des années quatre-vingt. Aujourd'hui plus proche de ses petits-enfants que de la vie politique, il conserve toujours le cœur bien à gauche et les pieds campés dans le terreau de la pensée communiste. « Je pense

profondément que le capitalisme n'est pas la fin de l'histoire. Une société basée sur la concurrence n'est pas mon truc », relève-t-il toujours aujourd'hui. Les années ont adouci le ton, pas les convictions. « Le parti communiste, je reste très critique (...), parfois il ne m'a pas fait de cadeaux. »

### Une reconnaissance de ses actions

Ce fils de petit commerçant, issu d'une fratrie de huit enfants a été sensible à l'hommage appuyé rendu par Bertrand Kern, évoquant un bilan édifiant. Conseiller municipal socialiste dans cette majorité d'union de la gauche de 1989 à 1995 puis maire adjoint de 1995 à 2001, le maire actuel a souvent ferrailé avec Jacques Isabet. C'est à fleuret moucheté que Bertrand Kern a évoqué leurs désaccords et le sourire aux lèvres qu'il rappela que son prédécesseur parfois s'énervait. « Oui, ce titre et cette reconnaissance me touchent, confia-t-il en

aparté, j'ai tout de même passé 33 ans dans la maison ». Ses premiers mots de maire honoraire sont allés aux enseignants « très importants et pas assez valorisés », des propos révélateurs de l'importance qu'il portait aux écoles de la ville. Son affection pour les professeurs, emblèmes de la laïcité, participe de la même logique que son attachement aux bâtiments. Construire, tout comme enseigner, c'est transmettre.

Alain Dalouche,  
avec la collaboration  
du service archives et patrimoine



L'inauguration de nouveaux bâtiments... un geste maintes fois répété.

### Quelques-uns des bâtiments édifiés sous le mandat de Jacques Isabet

- Ecoles maternelles Eugénie-Cotton, Liberté, Georges-Brassens, La Marine.
- Ecoles primaires Henri-Wallon, Louis-Aragon. Collège Lavoisier
- Centres de loisirs Charles-Auray, Poivrossage, Îlot 27, Liberté, Jean-Jaurès.
- Crèche collective et halte-garderie îlot 57, maison de la petite enfance, halte jeux Françoise Dolto.
- Centres de santé Marie-Louise-Cornet,
- Maison de quartier du Haut-Pantin, centre administratif, antenne des Quatre-Chemins, mairie annexe des Courtilières, maison de quartier du Petit-Pantin.
- Parc du Bord de l'Eau, Mail Charles-de-Gaulle, square Diderot.
- Bibliothèques Romain-Rolland et Jules-Verne.



# Projets de haute voltige à Lucie-Aubrac

Afin d'ouvrir des perspectives de formation et d'emploi aux élèves de la filière Bac pro « hygiène et environnement », les enseignants du lycée Lucie-Aubrac organisent des cours d'initiation à l'escalade et un voyage éco-citoyen.

Bouchons, bouteilles en verre, en plastique, briques de lait, de jus de fruits jonchent les tables de la classe. Ici ou là, quelques porte-monnaie confectionnés à partir de matériel recyclable montrent à quoi pourrait aboutir l'agencement de ce capharnaüm. « Là, il y a un problème de pliage, on ne peut pas l'ouvrir pour mettre les pièces », constate Isabelle Daste. La professeure d'arts appli-



Les élèves à l'écoute de leur enseignante présentant le projet de voyage éco-citoyen.

qués intervient ponctuellement pendant le cours de Virginie Mounier, enseignante qui pilote le projet de voyage éco-citoyen. La vente des objets devrait contribuer au financement du séjour de cinq jours dans le bassin d'Arcachon où les élèves s'investiront dans le nettoyage des plages.

« Notre but principal est de valoriser les métiers de la propreté à travers une action citoyenne, ludique et culturelle, précise Virginie Mounier. La « HE » - hygiène et environnement - est une filière qui n'a pas très bonne presse aux yeux des élèves alors qu'elle ouvre de réelles perspectives d'emploi dans les activités liées au nettoyage, bio nettoyage, tri des déchets dans l'idée du développement durable, un secteur en plein essor. »

## Recycler les maths

Pendant qu'une partie de la classe exerce sa créativité sur les matériaux récupérés à la maison, l'autre se consacre à préparer les panneaux d'information sur les différentes voies de recyclage des déchets.

À l'un des élèves, est confiée la tâche de réaliser des recherches sur Internet afin de déterminer le rapport coût/bénéfice d'un éventuel investissement dans la décoration des objets. C'est l'occasion de s'exercer à des opérations mathématiques : « tu chercheras le prix de chaque feuille décorative, ses dimensions, le nombre d'objets qu'on peut décorer avec chacune », indique l'enseignante. À la fin de l'heure, je veux que tu me dises combien nous coûterait

Quel objet peut-on fabriquer à partir de ces produits de récupération ? Voilà de quoi faire phosphorer ces élèves.



L'apprentissage de l'escalade ouvre des perspectives d'emplois : travaux en hauteur, entretien de façades.

la déco de chaque objet et, en fonction du prix auquel on peut espérer le vendre, si cela vaut coup ou non, d'acheter ces feuilles adhésives. » La semaine précédente, une visite au Centre Pompidou, à Paris, avait permis aux lycéens de découvrir l'exposition d'Arman, et d'être sensibilisés à l'art réalisé à partir des produits manufacturés d'après-guerre, symboles d'une société de consommation naissante. En avril prochain, la découverte d'un centre de tri des déchets est programmée. « En diversifiant les activités, on essaie d'ouvrir l'horizon de leurs perspectives d'avenir », souligne la pilote du projet. Cela leur permet aussi de mieux se connaître, de renforcer les liens dans la classe et de mieux s'intégrer au sein du lycée. »

## Nettoyer très haut

L'initiation à l'escalade s'inscrit dans le cadre des objectifs de valorisation des élèves eux-

## Le foot au féminin

Le lycée Lucie-Aubrac est le seul établissement en Seine-Saint-Denis à proposer une section sportive de football féminin à ses élèves.

« C'est un atout pour celles qui souhaiteraient par la suite, travailler dans le domaine de l'animation », indique Guillaume Cazes, professeur d'éducation physique et sportive (EPS), animateur du projet et entraîneur de l'équipe.

Les lycéennes de BEP « CSS » - carrières sanitaires et sociales - sont regroupées dans une seule classe de seconde et bénéficient de deux heures de football hebdomadaires (en plus des deux heures d'EPS obligatoires). « L'idée est aussi de créer une émulation dans la classe, précise l'enseignant, un véritable esprit d'équipe qui rejaillisse de manière positive sur le travail scolaire. »

## À la recherche d'un club support

Le programme de la section comprend l'inscription et la participation obligatoire aux compétitions de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), le passage du diplôme d'arbitre, « Jeune officiel », de niveau « district » et « départemental », ainsi que de nombreuses sorties sportives pédagogiques (acrobranche, match de haut niveau, raid nature dans des bases de loisirs).

« Nous sommes à la recherche d'un club support », indique l'entraîneur. Cela nous permettrait d'ouvrir l'équipe féminine de foot à des élèves d'autres classes, d'autres filières, voire d'autres établissements. »

mêmes – puisque les « HE » sont les seuls de l'établissement à y avoir accès – et de l'enseignement proposé par la filière. Les travaux en hauteur, acrobatiques ou en accès difficile (nettoyage de vitres, entretien de façades, peinture depuis nacelle) constituent un gisement d'emplois plutôt bien rémunérés, les débutants démarrant à 1400 € mensuels. Au gymnase Maurice-Baquet, puis à l'association d'escalade MurMur, les lycéens de Lucie-Aubrac apprennent les techniques d'encordement, d'assurance, de grimpe, qui leur ouvrent les portes de formations complémentaires au Bac Pro « hygiène et environnement », nécessaires pour postuler à ces postes à risques. **Patricia de Aquino**

Lycée Lucie-Aubrac  
51 rue Victor-Hugo ☎ 01 41 83 09 70  
<http://lyceeaubrac.com>



L'équipe de 2007 lors d'un entraînement.



## Centre Alzheimer

## La mémoire en veille

Près d'1 million de personnes sont atteintes par la maladie d'Alzheimer en France. Et ce chiffre devrait encore progresser avec le vieillissement de la population ! Des solutions thérapeutiques pour ralentir la maladie existent, comme celles mises en place depuis maintenant 5 ans au centre d'accueil de jour les Rives.

« Ici on ne parle pas de malade, mais de personne accueillies » insiste Nadine Cohen, la directrice. La guérison n'existe pas à ce jour pour la maladie d'Alzheimer. Le centre des Rives propose un accompagnement thérapeutique ralentissant l'inévitable progression de ce mal. Deux jours par semaine, les personnes prises en charge partagent des ateliers stimulant mémoire et coordination. La mémoire est sollicitée à des fins thérapeutiques. Les mémoires devrait-on dire, car cette maladie affecte aussi bien la mémoire gestuelle, olfactive, auditive qu'émotionnelle. Les ateliers sont entrecoupés de pauses rafraîchissantes. « Nous mettons l'accent sur la prévention de la déshydratation. Certaines personnes ne pensent pas à boire », précise la directrice, infirmière de formation. Ensuite un travail sur les repères spatio-temporels est mis en place : les jours, les saisons... Le repas pris en commun avec l'équipe d'encadrement de 10 personnes participe également à la thérapie.

## Les proches souffrent aussi

Les troubles du comportement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer perturbent les patients mais également leurs proches. En moyenne, trois personnes sont concernées pour un malade ! L'accompagnement hebdomadaire soulage la famille. À l'entrée de l'établissement, est affichée la charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance. Un document de référence rappelant, entre autres, que « toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie (...) ; conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et



Tous les vendredis, l'équipe d'encadrants se réunit pour faire le point sur chacune des personnes accueillies.

de participer à la vie en société. » Aux Rives, l'un des trois centres autonomes du département, le questionnement éthique semble permanent, notamment lors de la réunion hebdomadaire ou l'équipe revient sur la semaine écoulée de chacun des patients.

## Des soins sans médicaments

Les demi-pensionnaires sont adressés par l'association France Alzheimer, les médecins neurologues, les médecins traitants. La moyenne d'âge de 80 ans est élevée. Trop pour le corps médical qui s'accorde sur la nécessité de détecter la maladie le plus tôt possible pour la soigner et ralentir son évolution. Sur place le médecin coordonnateur présent ne prescrit aucun traitement. Il peut intervenir auprès des médecins traitants lorsque cela s'impose, mais les soins ne passent pas par les médicaments. Un jardin extérieur avec des plantes odorantes va prochainement être aménagé. Ce nouvel « outil thérapeutique » va rejoindre le piano, instrument de musicothérapie, les balles en mousse utilisées en coordination...

De quoi rappeler que les soins pour les maladies d'Alzheimer et apparentées visent à ralentir le mal et à rendre le quotidien plus facile à vivre pour les personnes touchées et leurs proches. **Alain Dalouche**

## Pour en savoir plus

► **Le forfait soin est pris en charge par l'assurance-maladie**, le coût de l'accueil est allégé par deux aides du conseil général, l'ADAJA (Aide départementale à l'accueil de jour autonome), l'ADPA (Allocation départementale personnalisée d'autonomie).

► **Le troisième mardi** de chaque mois, de 14.30 à 16.30 l'association France Alzheimer tient une permanence pour les familles, que certains de leurs membres soient pris en charge ou non par le centre.

**Fondation hospitalière Sainte Marie**  
Accueil de jour les Rives  
12, rue Gambetta  
☎ 01 57 14 04 45

L'espace est accueillant, loin de l'image sinistre ou aseptisée de certains établissements de soin et de repos. Le piano ? Il sert à un atelier de musicothérapie.



maladie d'Alzheimer ont besoin de cet équilibre. **Plus les personnes sont accueillies tôt, plus le traitement est efficace.** C'est un accompagnement qui peut être très lourd à gérer, il faut beaucoup de patience au quotidien. Pendant qu'une personne est accueillie chez nous, ses proches peuvent se détendre. Il faut savoir que la prise en charge des personnes atteintes de ces maladies est épuisante pour l'entourage. Certaines personnes sont avec nous depuis quatre ans. »

● **Nadine Cohen, directrice**

« Je fais des visites de pré-admission en procédant à des examens neurologiques pour m'assurer de l'adéquation entre ce que nous proposons et la pathologie exprimée.

Chaque patient est un cas



particulier. **Ici nous avons des visites thérapeutiques, le centre n'est pas une garderie !** Dans les traitements de la maladie d'Alzheimer, moins on donne de neuroleptiques, mieux la personne se porte. Il faut que la personne soit stimulée du lever au coucher ! Je veille également à ce que les choses se fassent en respectant l'éthique de la médecine. »

● **Guy Assogba, médecin coordonnateur**

« J'établis le bilan psychomoteur de chaque personne, dès son arrivée. Ma profession consiste à passer par le corps pour soigner l'esprit. Je travaille sur la mémoire du corps afin que les personnes conservent le maximum d'autonomie : j'anime des

« Les personnes accueillies au centre vivent chez elles, nous les prenons en charge uniquement la journée. Nous recherchons une certaine stabilité dans l'équipe, les personnes atteintes par la

ateliers, sur la prévention des chutes et sur le bien-être des mains, la partie du corps qui entre le plus en communication avec les autres sans être encore trop intime. **Je ne suis pas animatrice mais thérapeute !** 80 % de la communication passe par le corps : s'ils n'ont pas le mot, je veux qu'ils conservent le geste. Pour travailler ici, il faut avoir à donner, mais aussi savoir recevoir car ces personnes sont en fin de vie, elles ont énormément à transmettre. »

● **Aude Dagonneau, psychomotricienne**

« Il existe une maladie générique mais avec une expression individuelle spécifique. Je rencontre individuellement chaque personne pour savoir si elle ne présente pas de signes d'anxiété ou de dépression à venir ici. L'origine de cette maladie, on ne la connaît pas vraiment, en revanche, on remarque que beaucoup de personnes ont vécu des périodes dépressives dans leur vie. **Le but est de leur permettre de conserver une certaine auto-**

**nomie, mais plus on aide, plus on peut oublier que la personne dispose d'une indépendance.** Travailler auprès de personnes âgées est un dialogue avec la mémoire individuelle et collective qui questionne sur notre propre devenir collectif. »

● **Cécile Bacchini, psychologue**

## Appel à bénévoles

Le centre d'accueil Les Rives recherche des personnes patientes et calmes pour s'occuper avec l'équipe encadrante des personnes en soin.

De nombreuses plages horaires sont possibles.

☎ 01 57 14 04 45





Vie publique

# L'eau fait débat

**Un débat houleux a animé la communauté d'agglomération d'Est ensemble\* sur l'alimentation en eau potable des 400 000 habitants. Bonne nouvelle pour les Pantinois et tous les habitants de la communauté d'agglomération, l'eau coûtera moins cher !**

L'eau pèsera moins lourd sur la facture de chacun à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le m<sup>3</sup> va être facturé 1,41 € hors taxes au lieu de 1,75 € hors taxes jusqu'à présent, soit un cadeau de fin d'année de plus de 40 € par an pour une consommation moyenne constatée de l'ordre de 120 m<sup>3</sup> par ménage. Cette réduction de plus de 19 % est à placer à l'actif de la jeune communauté d'agglomération qui se laisse deux ans pour envisager d'autres modes de gestion que la délégation de ce service public à une entreprise privée par l'intermédiaire du syndicat des Eaux d'Ile-de-France (Sedif). Née de la suspension automatique de l'adhésion des neuf villes au Sedif dès la constitution de la communauté d'agglomération d'Est ensemble, cette histoire d'eau est loin d'être terminée. Si les élus souhaitent très majoritairement ramener ce service dans le giron public comme vient de le faire la capitale, l'option d'une régie propre ou d'un syndicat mixte avec Paris demande un approfondissement des études. À terme, Est ensemble pourrait tourner le dos au binôme Sedif - Veolia. Le coût et la faisabilité technique aussi bien que juridique devront être garantis pour les usagers

avant toute décision.

## Le Sedif et Veolia remis en cause

Les éclats de voix qui ont accompagné les discussions au sein de l'agglomération traduisent la sensibilité d'un dossier mettant en jeu des valeurs (gestion publique ou privée) et pesant dans le portefeuille de chacun.

Le tout puissant syndicat francilien auquel adhèrent 144 communes franciliennes, est critiqué depuis fort longtemps, par la Cour des comptes notamment. Sa délégation de service à Veolia (anciennement Générale des eaux) date de... 1923 et la facturation excessive aux 4 millions de Franciliens, a été portée sur la place publique par le trublion de la consommation, l'UFC Que choisir, pendant l'appel d'offres qui a de nouveau couronné le premier opérateur des services de l'eau en France. Selon l'association de consommateurs, « sur 100 euros facturés hors taxes et hors redevance pour l'eau potable, 61 euros ne correspondent pas à un coût justifié ». De quoi énerver plus d'un citoyen dans l'incapacité de choisir l'approvisionneur de ce produit essentiel. Quelle autre denrée est ainsi dénuée de choix de fournisseur? Rappelons que nous consommons tous en moyenne 150 litres d'eau par jour.

## Nouvelles donnes pour l'eau

Les 400 000 habitants d'Est ensemble ont toutefois pesé dans la négociation emportée pour 12 ans par Veolia, puisque les 4 millions de Franciliens auraient payé 1,51 € hors taxes le m<sup>3</sup> (0,10 € de plus!) sans les neuf communes de l'agglomération. C'est ce que Veolia avait mis dans la balance dans la renégociation de son contrat avec le Sedif. Maigre consolation pour certains, avantage non-négligeable pour d'autres.

En plus de « la facture démesurée pour les 4 millions de Franciliens », le pavé dans la marre lancé par l'UFC Que choisir met également en relief le manque de réelle compétition entre les fournisseurs d'eau, les durées régaliennes des contrats et l'absence de concertation des usagers. Le Sedif a tout de même négocié avec Veolia le plus important contrat d'Europe de distribution d'eau potable suite à un appel d'offres largement controversé!

Du puits au robinet, s'emploie une véritable industrie. Ce sont des kilomètres de canalisations, des usines de traitement, des réserves

Créé en 1923, Le Sedif (syndicat des Eaux d'Ile-de-France) gère le service de l'eau de 144 communes de la région parisienne, soit plus de 4 000 000 d'usagers. Cet établissement public administratif est dirigé par un comité composé d'élus de ces communes et Présidé par le député-maire d'Issy-les-Moulineaux, André Santini. C'est le Sedif qui délègue le service public de l'eau.

Sur la photo ci-dessous, l'usine de traitement de Neuilly-sur-Marne, l'une des grandes installations de production de la région parisienne.



Photo SEDIF

## Tout une histoire

► À sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la communauté d'agglomération d'Est ensemble choisit la compétence « Eau ». Les 9 villes membres, adhérentes individuellement au Sedif (Syndicat des eaux d'Ile-de-France), sortent alors automatiquement du syndicat.

► Le 16 février, le conseil communautaire valide la proposition des maires socialistes de la communauté d'agglomération de ne pas adhérer automatiquement au Sedif. Pour garantir l'alimentation en eau potable des neuf villes, Est ensemble négocie alors une convention de rattachement provisoire au Sedif. Le service doit ainsi se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2010, sans incidences pour les usagers.

► Le 31 mars, Est ensemble lance une procédure de consultation pour le choix d'un cabinet d'études indépendant afin d'étudier les possibilités de gestion de l'eau en régie propre ou en syndicat mixte. Le 19 mai le marché d'étude est confié aux cabinets Calia / Hydratec et Sartorio.

► Le 24 juin, le Sedif attribue officiellement le contrat de délégation de service public pour ses 144 communes membres à Veolia après trois années de négociation. Le contrat court sur 12 ans.

► Le 22 septembre, Est ensemble se voit remettre les rapports par les cabinets Calia / Hydratec et Sartorio, occasionnant des débats, des compléments d'études et des rencontres avec les acteurs du dossier (Sedif, ville de Paris...).

► Le 30 novembre, Est ensemble se prononce pour un réengagement au Sedif. Dans le même temps, elle se donne les moyens jusqu'au 31 décembre 2012 pour étudier la faisabilité d'une régie publique de l'eau avec la ville de Paris ou d'une régie publique Est ensemble.

**Avec 55 voix pour et 36 abstentions, le conseil communautaire :** « Prend acte de la création d'un emploi d'ingénieur spécialisé en eau au tableau des effectifs. Décide d'inscrire des crédits d'études pour la construction de deux scénarios : création d'une régie publique avec la ville de Paris ; création d'une régie publique d'Est ensemble. Décide que la construction de ces deux scénarios sera achevée au plus tard le 31 décembre 2012. Décide qu'à l'issue de ce délai, le conseil communautaire se prononcera : soit sur le maintien d'Est ensemble au Sedif ; soit sur la création d'un syndicat mixte avec la ville de Paris comprenant tout ou partie du territoire d'Est ensemble ; soit sur la création d'une régie publique du service de l'eau potable d'Est ensemble. »

constituées, mais également des contrôles sanitaires, des traitements... Aujourd'hui la majorité des villes délèguent ce service à des majors de l'eau. La fronde des consommateurs et des usagers d'un côté, la volonté de nombreux élus de ramener ce service dans le

secteur public de l'autre, risquent de changer singulièrement la donne dans les années à venir.

**Alain Dalouche**

\*Bagnole, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Le Pré Saint-Gervais, Pantin, Romainville.

Pour les Franciliens dépendant du Sedif, 43,5 % de la facture d'eau correspondent au prix du service de l'eau (prélèvement, transformation en eau potable, distribution jusqu'au domicile, contrôle qualité), un tarif identique à toutes communes adhérentes ; 33,5 % servent à la collecte et au traitement des eaux usées ; 23 % sont destinés aux taxes finançant les actions d'aménagement et de protection des ressources en eau au niveau régional et national.



Correspondants de nuit

# La rue comme champ d'action

**Sept correspondants de nuit circulent depuis trois mois dans les quartiers Hoche et Quatre-Chemins. Ces médiateurs ont su se faire accepter par la population. Leur connaissance du territoire leur permet d'assurer une présence renforcée dans les rues où des incivilités et des troubles à la tranquillité publique sont fréquents.**

Premier arrêt à une centaine de mètres du local, devant le centre commercial Leclerc. Les correspondants de nuit occupent le terrain. « Il y a souvent des attroupements à cet endroit. Du coup nous passons assez régulièrement », explique El Mostafa Ramsi qui encadre l'équipe des sept médiateurs qui circulent tous les jours de 18.00 à minuit dans les rues des quartiers Hoche et Quatre-Chemins. On reste en général entre 10 et 15 minutes. Il ne s'agit pas de faire une démonstration de force, juste de montrer qu'on est là. La plupart du temps, cela suffit ». Il y a encore quelques semaines, les Vélib' stationnés devant le centre, étaient régulièrement vandalisés. Depuis que les correspondants de nuit sont présents, les dégradations ont cessé. Ces derniers n'ont pourtant aucun

pouvoir de coercition, juste une parka verte qui vient matérialiser leur fonction et un savoir faire pour susciter le dialogue. « Nous ne sommes pas là pour juger, ni prendre position », explique Loubna, 30 ans, qui a suivi une formation théorique et pratique à la médiation, comme tous les salariés de l'association Promévil mandatés par la municipalité pour mettre en place le dispositif. « Nous essayons de faire en sorte que les protagonistes trouvent eux-mêmes la solution au problème, de manière à ce qu'il n'ait pas l'impression de s'être fait imposer quelque chose. »

## Des parcours précis ont été établis

Afin d'identifier les points sensibles, l'équipe de médiateurs a d'abord fait un gros travail d'observation et de contact. « Nous sommes allés nous présenter aux commerçants. Nous avons également fait beaucoup de présence sur le terrain de manière à engager le dialogue avec la population », explique Mounir, 50 ans. À partir des informations recueillies au cours des premières semaines, des parcours précis ont été établis, deux à Hoche et deux aux Quatre-Chemins, de manière à assurer une présence dans les endroits où les problèmes sont récurrents. Ainsi, après avoir stationné une dizaine de minutes devant le centre Leclerc, le binôme qui circule dans le quartier Hoche se dirige vers la rue des Sept-Arpens. « C'est le circuit habituel », explique El Mostafa Ramsi. Il y a beaucoup de mouvements, d'attroupements



Facilement reconnaissables avec leur uniforme vert, les médiateurs assurent une présence dans les rues de la ville.

sur les trottoirs le soir. » Les rues alentours font également l'objet d'une attention particulière. Les rapports hebdomadaires établis par l'équipe pointent des atteintes répétées à la tranquillité publique dans ce secteur de Pantin. « On retrouve le même type de problèmes au square Stalingrad, avec des personnes qui peuvent être alcoolisées », poursuit le chef d'équipe avant de remarquer que les rues situées au-delà de l'avenue Jean-Lolive, sont généralement plus calmes.

## Présence renforcée à la gare de Pantin

Aux alentours de la gare, la problématique est différente. Des voyageurs ont été agressés ou molestés sur le parvis au cours des derniers mois, la plupart du temps tard le soir, quand la fréquentation des lieux est plus faible. « Au départ, la gare ne faisait

être au plus près des besoins. Par exemple, lors d'une simple prise de contact avec l'équipe du Ciné 104, l'équipe a récemment appris que des jeunes venaient perturber la fin des séances en entrant par la sortie de secours. « Du coup, nous essayons de passer régulièrement à l'heure où les films se terminent », note Loubna. Là encore, il ne s'agit pas de « faire la police », juste de dissuader et d'engager le dialogue si les interlocuteurs ne sont pas violents.

## Une méthode rodée

Tous les Pantinois peuvent solliciter les correspondants de nuit en cas de problème. Un numéro de téléphone a été diffusé. Les fauteurs de trouble doivent cependant se trouver sur l'espace public. « Nous commençons à recevoir beaucoup de coups de téléphones pour des nuisances sonores à l'intérieur des immeubles explique Ibrahim, 30 ans, qui travaille comme médiateur depuis août dernier. Nous ne pouvons rien faire. Nous ne sommes pas habilités à intervenir dans les bâtiments, même dans les halls »

Il arrive aussi que le dialogue ne soit pas possible. Rue Sainte-Marguerite, dans le quartier des Quatre-Chemins, El Mostafa pointe un bar qui pose problème. Très régulièrement, les clients stationnent dehors et font du bruit. La fermeture, qui plus est, intervient tard dans la nuit. « Nous avons essayé d'en parler avec le patron, raconte-t-il. Il nous a opposé une fin de non-recevoir. »

Dans ce cas, les correspondants ne vont pas plus loin pour éviter toute confrontation. Ils font preuve de la même prudence quand la situation se tend ou quand les attroupements sont liés à des trafics. « Dans ce cas, on ne cherche pas forcément le contact, explique El Mostafa Ramsi. On se contente de rester pour

montrer aux gens que l'espace public n'est pas « leur territoire ».

## Des rapports réguliers

Les médiateurs consignent aussi par écrit, sur des fiches de liaison, tout ce qu'ils peuvent observer. Des rapports hebdomadaires et mensuels sont transmis aux services de la ville. Rue Berthier, une épicerie fait office de bar illégal, ce qui provoque de nombreux allers et venues. « Nous l'avons signalé à plusieurs reprises », note El Mostafa Ramsi en passant devant la boutique qui est très animée. Nous relevons aussi tous les dysfonctionnements en rapport avec l'espace public : la présence de tas sauvages, d'encombrants, ou encore de voitures abandonnées. » Tout au long du parcours, l'équipe fait le point sur les véhicules déjà signalés pour enlèvement. Cette nuit, la « tournée » aux Quatre-Chemins se termine par une visite au foyer Adoma. Un SDF a trouvé refuge dans le hall avec l'assentiment des résidents. Il s'agit de prendre de ses nouvelles, de voir s'il souhaite passer la nuit dans une structure d'hébergement. Les semaines précédentes, les correspondants de nuit sont intervenus à trois reprises pour aider des SDF qui dormaient dans la rue alors qu'il commençait à faire très froid. « Cela fait partie intégrante de notre travail », explique El Mostafa Ramsi. Nous sommes aussi là pour aiguiller les gens qui en ont besoin vers les institutions compétentes. Cela peut être un jeune qui a décroché de l'école que l'on va adresser à la mission locale ou une personne qui a un projet associatif et qui ne sait pas qu'elle peut trouver des conseils auprès des services municipaux... »

Nicolas Reynaud

## Un test grandeur nature

La ville a choisi de réaliser un test de six mois depuis le début du mois d'octobre sur les quartiers Hoche et Quatre-Chemins. Le bilan de cette démarche préventive devrait contribuer à l'élaboration du plan local de tranquillité publique qui doit être mis en place en 2011. Les correspondants de nuit sont des médiateurs. Ils ne viennent pas en appui ou en substitution des forces de l'ordre mais sont présents pour aborder différemment les problèmes d'incivilités. La démarche est clairement préventive.



L'équipe des médiateurs, avec, de gauche à droite : Mounir, Ibrahima, Loubna, Bonita, Jean-Bernard, El Moustafa et Mathias.



## Aménagement urbain

## Ensemble, imaginons le nouvel écoquartier

Le 7 décembre dernier, plus d'une centaine de personnes ont assisté à la réunion de lancement de la démarche participative devant déboucher sur la définition d'un cahier des charges pour l'aménagement du futur écoquartier de la gare.

Le projet de la ville est ambitieux. Il s'agit ni plus ni moins d'associer les habitants à la définition des grands principes d'aménagement du futur écoquartier. Celui-ci doit voir le jour sur un vaste espace de 35 hectares englobant des emprises ferroviaires et une partie de la zone d'activités Cartier Bresson. « Ce nouveau morceau de ville qui a de nombreux atouts pour se développer, notamment la proximité avec les moyens de transport, sera le prolongement naturel des Quatre-Chemins et permettra de faire le lien avec le centre de Pantin », a rappelé Bertrand Kern devant la centaine de personnes venues assister à la réunion de lancement de la démarche participative. Un processus qui se déroulera sur plusieurs mois. Tout est prêt pour franchir une nouvelle étape. Les premières études de faisabilité et de capacité ont été menées il y a déjà 5 ans. Entre-temps, la ville a initié une démarche partenariale d'élaboration du pro-

## Les grandes étapes de la concertation

- ▶ décembre 2010 : phase d'information et de co-formation.
- ▶ De janvier à juin 2011 : définition d'un programme partagé.
- ▶ mars 2011 : réunion publique.
- ▶ Mars avril 2011 : mise en place de 4 ateliers urbains.
- ▶ juillet 2011 : production du cahier des charges puis lancement d'une consultation pour recruter le concepteur urbain.
- ▶ octobre 2012 : choix du concepteur urbain chargé d'élaborer le schéma directeur.
- ▶ 2013 : lancement des travaux



Départ de la marche exploratoire à la gare, au sud du futur écoquartier.

## Première marche exploratoire

Près d'une cinquantaine de Pantinois s'étaient inscrits, samedi 11 décembre, pour découvrir avec un œil d'apprenti urbaniste, les emprises qui vont accueillir l'écoquartier mais aussi le tissu urbain avoisinant. Deux groupes ont été constitués afin de pouvoir circuler en toute sécurité sur les terrains ferroviaires qui appartiennent à la SNCF et à Réseau ferré de France (RFF). Personne toutefois n'a eu à attendre dans le froid puisque deux parcours d'une heure avaient été concoctés. L'objectif était d'abord de recueillir les réflexions formulées au contact du terrain, de recenser les préoccupations. Une fiche a été distribuée à toutes les personnes présentes afin qu'elles puissent noter leurs impressions au fur et à mesure de la marche. Des discussions se sont aussi engagées spontanément. À la fin de la matinée, l'ensemble des participants se sont retrouvés à la maison de quartier des Quatre-Chemins pour échanger leurs premières impressions et engager le débat sur des questions clés comme la gestion des nuisances sonores, la manière de faire du lien avec les quartiers alentours...

jet avec ses partenaires institutionnels depuis 2008 (SNCF, RFF, Département, Région) pour s'assurer la maîtrise des terrains situés autour du faisceau ferroviaire. Des partenaires importants comme la Région, qui a labellisé le projet dans le cadre de son programme « Nouveaux quartiers urbains », ou la Caisse des dépôts et de consignations, se sont engagés à financer les études préalables et les premières réalisations du chantier. Il devrait durer au moins 15 ans. Reste maintenant à dessiner le nouveau quartier, à définir des objectifs précis : l'équilibre entre logement et activité économique, la nature des équipements à implanter, le positionnement des espaces publics... La ville veut que les Pantinois aient le temps de débattre de tous ces points stratégiques, de formuler des propositions concrètes.

## Définir un cahier des charges avant de dessiner le projet

C'est toute l'originalité et la pertinence de la démarche participative. L'équipe municipale n'arrive pas avec un programme déjà établi. La concertation est vraiment là pour alimenter la réflexion des élus et de l'équipe dédiée à l'écoquartier. « On ne construit pas un projet urbain uniquement avec des experts, a expliqué Aline Archimbaud, adjointe au maire chargée de ce dossier. La démarche participative a pour objectif de travailler ensemble, en

amont, sur un cahier des charges. Ce dernier s'imposera au concepteur urbain qui sera consulté à l'automne 2011 pour élaborer le schéma directeur. » Pour animer le débat et structurer les échanges, la municipalité a fait appel à un bureau d'étude spécialisé en ingénierie de la concertation, Cuadd Conseil, qui a défini une méthodologie et un calendrier. Le travail de diagnostic et d'élaboration des propositions se fera par étapes. Avant de se frotter aux contraintes techniques et financières, de débattre sur des points précis, les participants vont d'abord se familiariser avec le terrain, échanger sur leur expérience respective de la ville. « Cette phase d'information et de co-formation entre habitants est essentielle. Elle permet de faire émerger des attentes, de mettre en lumière des pratiques du territoire », note Hervé Sallet qui dirige Cuadd Conseil. Il s'agit bien de partir du vécu des gens, de leur quotidien, pour imaginer ce que sera l'écoquartier.

## Plus de cent post-it et autant d'idées

La réunion de lancement a marqué le début de ce grand brainstorming. Dans la foulée de la présentation du projet par les élus, des tables rondes ont été organisées sur quatre grandes thématiques : la forme urbaine, les espaces publics, la mobilité et les déplacements, et enfin la mixité des fonctions. Les organisateurs ont demandé aux participants, répartis en quatre groupes, d'inscrire sur des post-it ce qui leur passait par la tête : leurs



Auditoire attentif...

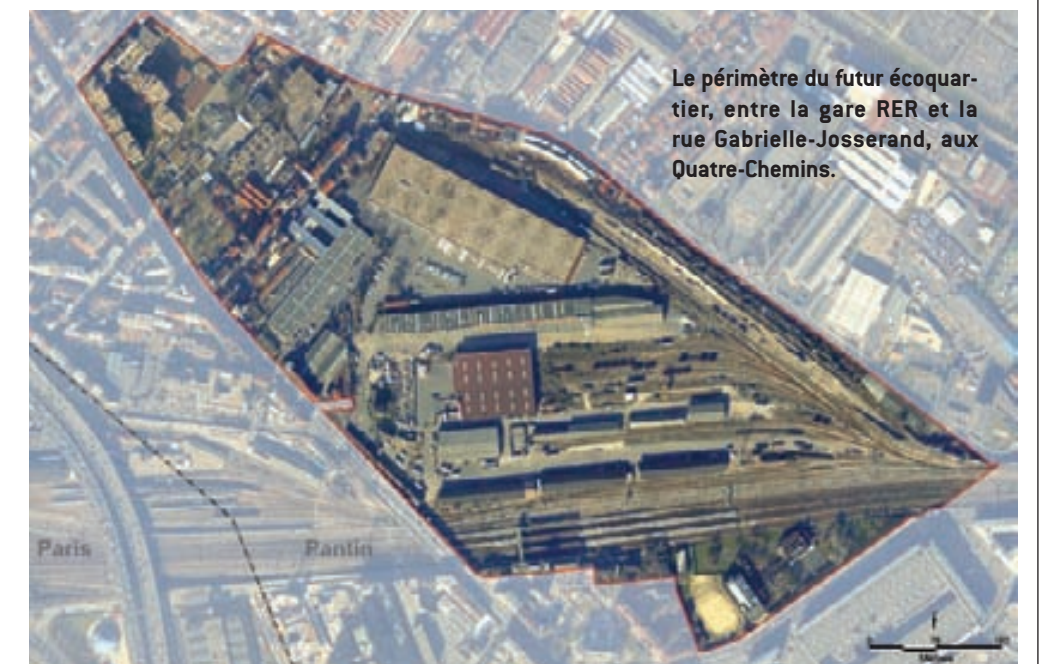


... et salle remplie pour la réunion de lancement de la démarche participative.

des discussions. Une autre personne estime, pour sa part, qu'il faudra varier les formes urbaines, les matériaux pour éviter le sentiment d'uniformité. D'autres problématiques comme la diversité des commerces, la sécurité, les équipements publics ou encore la circulation, ont également suscité beaucoup de commentaires. Parfois des discussions se sont engagées. Le but toutefois, n'était pas d'aller au fond des choses mais plutôt de faire une sorte d'état des lieux de « l'opinion » pantinoise en matière urbaine. La réunion a été suivie quelques jours plus tard par une marche

exploratoire sur le site et dans le quartier des Quatre-Chemins, qui avait pour but de compléter ce premier inventaire. À partir des éléments recueillis, une première synthèse a été rédigée et discutée avec les habitants lors d'une deuxième réunion le 15 décembre. L'objectif est de pouvoir définir dès janvier un programme de travail partagé et de mettre en place des ateliers urbains sur des thématiques précises. Une réunion publique est prévue au mois de mars pour rendre compte à un public plus large du travail effectué au sein des ateliers.

Nicolas Reynaud



Le périmètre du futur écoquartier, entre la gare RER et la rue Gabrielle-Josserand, aux Quatre-Chemins.



Budget 2011

# Recettes en berne, investissements soutenus

Le 16 décembre dernier, le conseil municipal a voté le budget 2011. Pour la neuvième année consécutive, la part communale des impôts n'augmentera pas. Un haut niveau d'investissements est maintenu, malgré une baisse des recettes, due notamment au gel des dotations de l'État pendant les trois prochaines années.

Les recettes se font de plus en plus rares. Dans le budget prévisionnel de la ville, les concours financiers de l'État sont en baisse de plus de 270 000 euros, et le seront encore pendant trois ans selon la dernière loi de finances du gouvernement. La taxe professionnelle a été supprimée. La compensation relais rétrocédée par l'État est

**0 %**  
**d'augmentation**  
**des taux des**  
**impôts**  
**communaux**

**26,5 millions d'€**  
**investis par la**  
**ville**

**271 000 €**  
**en moins de**  
**dotations de**  
**l'État**



**EDUCATION.** Après la réhabilitation complète de l'école Jean-Jaurès, et l'ouverture de la nouvelle école Saint-Exupéry, c'est au tour de Joliot-Curie de se remettre à neuf : 4,5 millions d'euros pour une rénovation structurelle d'envergure.



**ESPACES VERTS.** Lancement de la requalification du parc Stalingrad : 1 million d'euros.

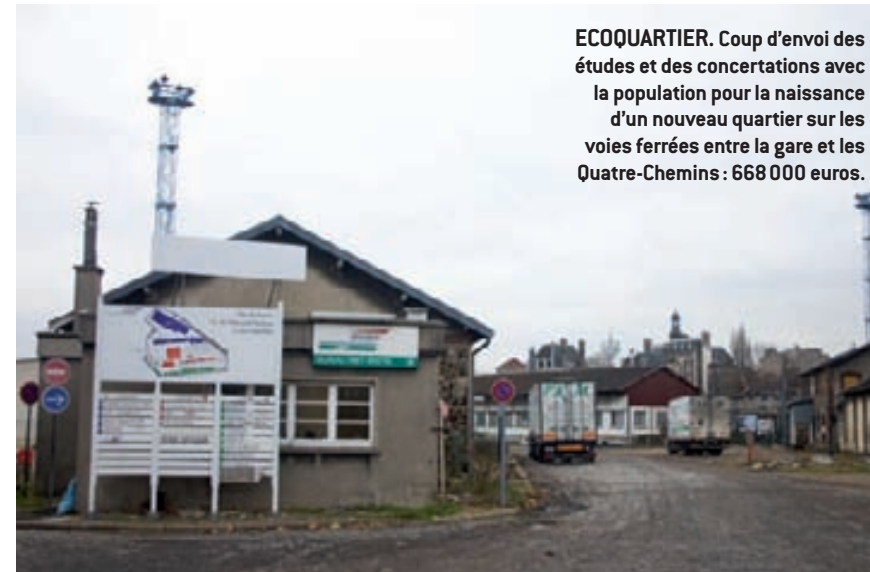
figée, en 2010, au niveau des montants collectés en 2009. La DGF (dotation globale de financement) et certaines dotations auparavant indexées sur l'inflation sont gelées à partir de 2011.

Les subventions du Conseil régional sont stables (165 000 euros), celles du Conseil général, en très légère augmentation (10 000 euros).

Les nouvelles ressources attribuées par la communauté d'agglomération ne pourront être inscrites au budget municipal qu'après le mois d'avril, date à laquelle Est ensemble prévoit de voter son propre budget.

#### Nouvelles ressources

L'année 2011 sera marquée par la poursuite du transfert de compétences à la communauté d'agglomération. Les charges correspondant au traitement des ordures ménagères, transféré en 2010, seront déduites de l'attribution de compensation versée par Est ensemble. L'impact d'Est ensemble sur l'équilibre global du budget 2010 réalisé a été neutre, et le restera en 2011. En termes financiers, les bénéfices de l'entrée de Pantin en communauté d'agglomération semblent être clairs : Est ensemble constitue une source de nouvelles recettes et ne représente, en 2011, aucun coût supplémentaire. Dans un contexte caractérisé par l'étriqueté des marges de manœuvres, la créativité devient la règle. Le budget 2011 crée une taxe de séjour à l'égard des personnes séjournant dans les hôtels de la commune. À l'instar de la plupart des villes de première couronne parisienne, Pantin prélèvera entre



**ECOQUARTIER.** Coup d'envoi des études et des concertations avec la population pour la naissance d'un nouveau quartier sur les voies ferrées entre la gare et les Quatre-Chemins : 668 000 euros.

0,40 et 1,50 euro, selon la catégorie des établissements, sur le prix des chambres. Les recettes engendrées par la taxe de séjour sont estimées à 355 000 euros.

#### Nouvelles dépenses budgétées

Alors que les ressources se tarissent, les besoins prospèrent. Mis en place à titre expérimental en 2010, le dispositif de tranquillité publique déployé par les « correspondants de nuit » fera l'objet d'un bilan d'évaluation en mars prochain. Le budget 2011 intègre le coût de leur éventuelle pérennisation.

Il en va de même pour les frais de gestion du parc des Courtillères. Auparavant incluses dans les charges acquittées par les

locataires du parc social, ces dépenses sont désormais intégrées au budget de fonctionnement de la ville. 273 000 euros - consacrés à l'entretien de l'éclairage, des espaces verts - sont affectés à ce nouveau poste.

Dans la continuité des années précédentes, la maîtrise des dépenses de personnel et des charges courantes de la ville reste une priorité du budget

#### Les investissements : priorité aux engagements

Éducation, emploi, logement et action sociale constituent les champs d'investissement prioritaires. Les actions en faveur d'une plus grande qualité des services publics pour tous les âges sont poursuivies, tout comme les initiatives visant à améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité de la ville en termes économiques (commerces et entreprises) et culturels.

Le coup d'envoi des études pour le futur écoquartier, qui devrait voir le jour derrière la gare RER, est donné (668 000 euros). La rénovation urbaine des Courtillères et des Quatre-Chemins suit son cours ; 900 000 euros sont affectés à la réhabilitation des Fonds d'Eaubonne, 2 millions d'euros à la lutte contre l'habitat indigne. La ville continue de soutenir Pantin Habitat à hauteur de 3,6 millions d'euros, 16 % des dépenses totales engagées par le bailleur.

2011. En ce qui concerne les frais de personnel, l'objectif de la stratégie financière a été respecté en 2010, et devrait donc pouvoir être reconduit. En revanche, les charges courantes ont sensiblement augmenté : eau, gaz, électricité, ainsi que la participation de la ville au budget des sapeurs pompiers de Paris. Le budget prévisionnel 2011 tient compte de ces augmentations.

centrale (560 000 euros) où sont préparés les repas servis dans les cantines scolaires. Un nouveau relais petite enfance verra le jour rue Victor-Hugo (600 000 euros). L'achat des terrains qui permettront la création d'une école élémentaire dans le prolongement de la maternelle Diderot est également budgété (463 500 euros).

Parmi les postes d'investissements les plus importants, figure aussi le parc Stalingrad, 1 million d'euros sont affectés à sa requalification. Le budget pour l'entretien des bâtiments et équipements publics s'élève à 1,8 million d'euros ; celui de la voirie à 4,2 millions.

Par ailleurs, la ville engage 100 000 euros dans l'accompagnement du projet porté par Le Relais - le restaurant associatif qui forme des personnes en difficulté d'insertion aux métiers de la restauration souhaite développer ses activités. 100 000 euros sont destinés aux travaux de sécurisation du Marché Magenta dont le projet de rénovation complète avait été arrêté suite à la faillite de son principal investisseur, au moment de l'éclatement de la crise financière. Sa réhabilitation est toujours d'actualité : l'étude d'un nouveau montage financier est en cours.

Au total, le budget 2011 prévoit 26,5 millions d'investissements dont 15 millions autofinancés par la ville.

Patricia de Aquino



**ZAC DU PORT.** Ayant vocation à tisser une continuité urbaine entre le canal et l'avenue Jean-Lolive, la mutation des terrains situés aux abords des anciens magasins généraux est engagée. Étude sur le futur transfert des locaux du Conservatoire de danse, musique et théâtre vers le secteur : 100 000 euros.



**RÉNOVATION URBAINE.** Aux Courtillères, dernière tranche de la réhabilitation des Fonds d'Eaubonne : 900 000 euros.



Budget 2011 : Entretien avec Bertrand Kern, maire de Pantin

# « J'ai choisi de maintenir le rythme des investissements »

**Canal :** Comment se présente ce budget ?

**Bertrand Kern :** Les années passent, les difficultés liées à la crise sociale s'aggravent, la demande des Pantinois est de plus en plus forte, et le désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités territoriales se confirme, s'amplifie. Nos dotations avaient déjà baissé en 2010, baisseront encore dans les prochaines années : le PLF (Projet de loi des finances) présenté par le gouvernement a gelé les dotations qui ne seront plus réévaluées pendant trois ans. Leur montant ne tiendra même plus compte de l'inflation.

**L'augmentation des impôts ne serait-elle pas une solution ?**

**B.K. :** Je me suis engagé à ne pas augmenter les impôts et je tiendrai parole. En tant que président d'Est ensemble, je me suis engagé également à faire de la communauté d'agglomération, un « plus » pour les Pantinois.

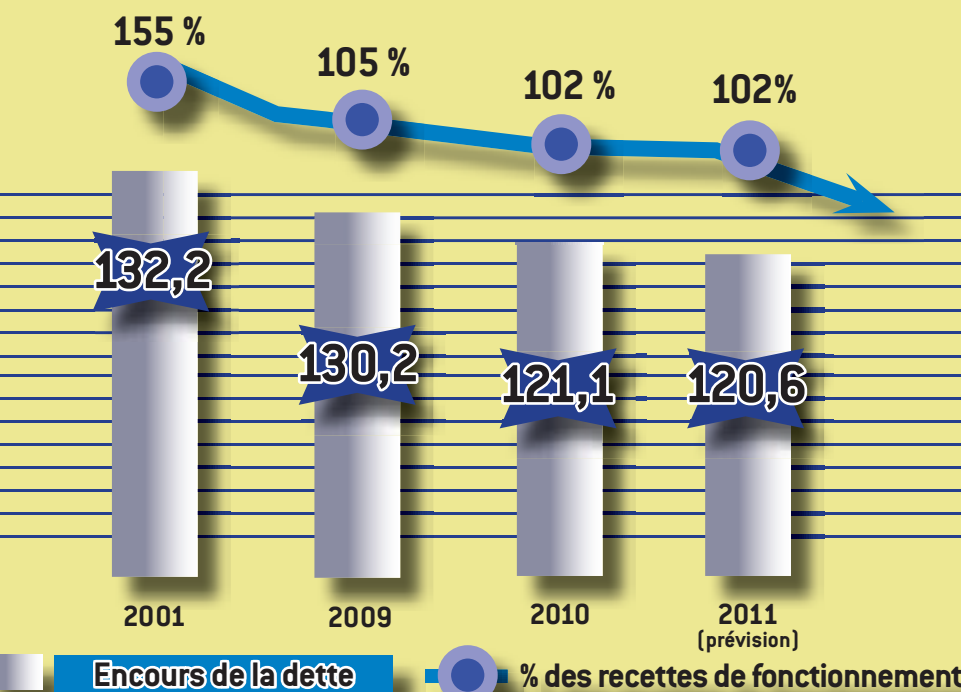
**LOGEMENT SOCIAL.** Aux 37 rue Jules-Auffret (ci-contre), 27 rue Pasteur et 1 rue Berthier, des logements privés sont rachetés par Pantin Habitat pour être transformés en logements sociaux. Soutien apporté par la ville au budget du bailleur social : 3,6 millions d'euros.



## Le désendettement de la ville

Depuis 2001, Pantin est engagée dans un processus de désendettement qui vise à alléger le poids des remboursements d'emprunts dans le budget de la ville. L'objectif fixé pour 2014 est de ramener le taux d'endettement sous la barre des 100 % des recettes de fonctionnement.

Depuis 2009, 11 millions d'euros ont été affectés au remboursement de la dette. Cette année, ce rythme ne sera pas maintenu : la municipalité a fait le choix de poursuivre les investissements. Les fonds reversés par Est ensemble seront 100 % affectés à la diminution de la dette à concurrence de 1 million d'euros.



mération, un « plus » pour les Pantinois. En 2010, notre ville a bénéficié d'1,2 million de recettes supplémentaires grâce à Est ensemble. Les transferts de compétences ont commencé à être effectués et se poursuivront en 2011, puis au fur et à mesure de la définition de l'intérêt communautaire, sans coût additionnel pour les communes. L'équilibre des budgets est neutre, les attributions de compensations sont reversées aux villes, déduction faite des charges liées aux compétences transférées.

**Le budget 2011 ralentit le désendettement de la ville qui était une de vos priorités. Avez-vous changé de cap ?**

**B.K. :** Face à la baisse des recettes, il faut faire des choix. Nous avons tenu compte d'abord de la santé financière de la commune – entre 2009 et 2010, nous avons désendetté la ville de 11 millions d'euros ; ensuite, de la structure de notre dette et du contexte du marché financier – les taux d'emprunts, fixes et variables, nous sont plutôt favorables. Dans ce contexte, malgré le désengagement de l'État, j'ai choisi de ne pas réduire la voilure des investissements. Je compte également sur les dotations d'Est ensemble, qui votera son budget en avril prochain. Nous affecterons alors la totalité de ces recettes, jusqu'à 1 million d'euros, au désendettement de la ville. Elles permettront d'ajuster le budget prévisionnel voté au conseil municipal, à l'état réel de nos finances en cours d'année.

**La taxe professionnelle a été supprimée. Allez-vous changer de politique de développement économique ?**

**B.K. :** La taxe professionnelle a été supprimée et la compensation relais mise en place par le gouvernement a figé sa valeur au montant de la taxe recueillie en 2009. Pour Pantin, qui compte de nombreuses grandes entreprises sur son territoire, le manque à gagner est considérable. Depuis l'année dernière, la compensation relais de la TP est collectée par Est ensemble qui la reverse à la ville. Je ne changerai pas de politique de développement économique, car l'activité demeure une richesse pour le territoire – en termes d'attractivité commerciale, de cadre de vie, d'emploi – mais je serai encore plus vigilant dans les négociations

**«... nos dépenses ont suivi le rythme de notre politique sociale...»**

avec les entreprises. J'avais demandé à BNP, par exemple, de participer aux aménagements des abords du site des Grands-Moulins ; l'entreprise prend part également au financement de la passerelle provisoire qui permettra une meilleure accessibilité de la gare. Aujourd'hui, je leur demanderais sûrement de s'engager encore davantage dans les projets de la ville. C'est ce que nous avons fait avec Hermès, plus récemment, quand la TP n'existait déjà plus. Nous avons obtenu, par exemple, la rétrocession à la ville du passage de la rue Auger. Ceci dit, les villes seront toujours perdantes : la TP était une recette

annuelle, pérenne, et dynamique, alors que maintenant, les collectivités ne sont en position de force pour négocier qu'une seule fois, à l'occasion de l'arrivée de l'entreprise, ou d'un projet d'agrandissement. C'est un « one shot », et cette nouvelle configuration des relations avec les entreprises n'est pas favorable aux collectivités.

**Vous créez une nouvelle taxe, imposée aux personnes séjournant dans les hôtels de la commune. Pantin serait-elle devenue une ville touristique ?**

**B.K. :** Pantin n'est pas une ville touristique mais elle dispose d'une structure hôtelière jouxtant une capitale touristique mondiale. Toutes les villes de première couronne ont mis en place des taxes de séjour, il n'y a pas de raison pour que notre ville ne le fasse pas, surtout dans le contexte de baisse de ressources qui est le nôtre. Ces nouvelles recettes devront financer des activités liées au tourisme et à son essor dans la commune.

**La réforme que vous avez engagée dans votre administration a-t-elle eu un impact sur ce budget ?**

**B.K. :** La réforme de l'administration que nous conduisons s'inscrit dans l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement, mais elle vise également à améliorer la qualité des services publics rendus aux habitants, à les rendre plus efficaces. Des organisations plus performantes permettent également de faire des économies. Nos charges de personnel sont maîtrisées. En revanche, nous avons des dépenses fixes

**SOLIDARITE.** La baisse des tarifs des repas scolaires pour les familles a entraîné une hausse du nombre d'enfants inscrits dans les cantines de la ville. Et donc, une augmentation des dépenses de fonctionnement budgétées.



**LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE.**  
Racheter un à un les logements vétustes, démolir l'immeuble, accompagner le relogement des occupants : un processus de longue haleine et coûteux. Subventions de la ville pour permettre l'équilibre du budget des opérations : 2 millions d'euros.

qui augmentent : comme pour les ménages, l'eau, le gaz, l'électricité, l'achat de matériel dont les prix sont en hausse, la nourriture... Depuis que nous avons décidé de réformer les quotients familiaux et les tarifs de la cantine, pour les rendre plus équitables et accessibles à une majeure partie des habitants, le nombre d'enfants prenant leur repas à l'école a sensiblement augmenté. Ce sont autant de repas supplémentaires que nous devons acheter et subventionner. La mise en place d'une pause méridienne plus longue implique l'achat de jeux et jouets, le recrutement de personnel pour s'occuper des enfants... En quelque sorte, nos dépenses ont aussi suivi le rythme de la politique sociale que nous avons mise en place pour palier les effets de la crise sur le budget des ménages pantinois. Et c'est tant mieux. C'est de l'argent public bien employé. La municipalité est dans son rôle, je suis dans mon devoir d'élu.



## Budget 2011

## Au plus près de chaque quartier

Les réunions publiques tenues dans la ville de fin novembre à début décembre ont permis d'intégrer au projet de budget 2011, des besoins spécifiques de chaque quartier. Le 15 décembre, avant le vote au conseil municipal, le budget prévisionnel a été présenté aux représentants des conseils de quartier. Questions et réponses au fil des rencontres.

## Courtillières

Exaspérés, étaient les habitants du **Pont-de-Pierre** aux Courtillières, par les problèmes liés aux travaux de rénovation en cours. À la suite de la réunion de quartier, le maire a très fermement rappelé à GTM, entreprise pilotant les travaux, ses responsabilités. Le 20 décembre, à l'initiative de la ville, s'est tenu une réunion

en présence d'Alain Périès, maire adjoint chargé du PRU (projet de rénovation urbaine) des Courtillières, de représentants de GTM, de Pantin Habitat et des habitants. Les décisions



Réunion publique de présentation du budget dans le quartier Mairie-Ourcq, le 2 décembre.

prises devraient permettre la poursuite de la réalisation des travaux de manière plus efficace.

Les parents d'élèves de l'école **Marcel-Cachin** ont protesté contre la vétusté des sanitaires et signalé la présence de fuites dans la toiture du préau, malgré les interventions de la ville. Les travaux de remise en état des toilettes devraient démarrer à la mi-février. Quant au préau, la rénovation des canalisations des eaux pluviales est en cours. Cette opération achevée, la réfection de la toiture pourra être envisagée.

## Haut et Petit-Pantin

La voirie a été le sujet de la plupart des questions soulevées par les habitants. Le marquage des places de stationnement **avenue Thalie** a été effectué. **Rue Méhul**, la police municipale a verbalisé le concessionnaire qui occupe la majorité des places de stationnement de la voie. L'action sera reconduite.

Outre les questions liées aux places de stationnement, les habitants ont attiré l'attention des élus sur les nombreux **trous sur la chaussée et les trottoirs** qui ne sont pas rebouchés après les travaux dans les réseaux (eau, électricité...) réalisés par les concessionnaires. Par courrier officiel, il a été demandé aux différents concessionnaires de réduire les délais entre la fin des interventions et la remise en état de la voirie.

Le **parc de la République** est régulièrement occupé par des personnes qui cherchent parfois à s'y installer de manière pérenne en amenant canapé et barbecue... La police municipale a fait évacuer le « mobilier » et l'occupation illicite ; elle veillera au maintien de l'ordre dans le parc.



Avenue Thalie

## Mairie/Ourcq

L'accessibilité à la gare de Pantin ainsi que les problèmes de sécurité liés à l'augmentation de sa fréquentation était une des principales préoccupations des habitants. Une passerelle provisoire, dont la mise en service est programmée pour la fin du premier semestre 2011, devrait améliorer et



sécuriser la circulation des voyageurs. En 2014, une nouvelle passerelle, accessible aux personnes à mobilité réduite, devrait être construite. Elle aura vocation à créer une liaison supplémentaire entre le quartier de la mairie et celui des Quatre-Chemins.

Des habitants ont manifesté leur intérêt pour les opérations d'**accession sociale à la propriété**. Un programme expérimental, réservé en priorité aux locataires de Pantin Habitat, devrait être lancé à l'angle des rues Liberté et Hoche.

L'absence de **commerces de proximité rue Hoche** a été signalée. Quatre magasins de moyenne surface, dont deux spécialisés dans les produits bio, ont manifesté l'intérêt de s'installer dans le quartier à l'horizon 2012/2013. Les négociations avec la ville sont en cours.

Des panneaux de signalisation de l'école Aragon et du **foyer Lamborot** seront installés.

À l'école **Aragon**, les interrupteurs des sanitaires placés à 1,70 m du sol seront remplacés par des systèmes d'éclairage par minuterie ou détection de présence pour permettre aux enfants d'utiliser les toilettes en toute sérénité, sans craindre l'obscurité.

À l'école **Liberté**, un projet de clôture pour le jardin pédagogique et de cloison dans la salle d'éveil sera bientôt présenté aux parents d'élèves et aux enseignants.

## Église/Sept-Arpens

Le devenir de la RN3, véritable boulevard urbain traversant la ville, est une des préoccupations majeures des habitants. À la suite de la présentation du projet élaboré par le Conseil général, dont relève depuis 2005, la gestion de cette voie auparavant nationale, la municipalité lancera une consultation des habitants afin de leur permettre de se prononcer sur les hypothèses d'aménagement.



Des habitants ont manifesté leur inquiétude au sujet du **mauvais état de conservation de l'église de Pantin**. Des travaux de sécurisation – marches, baptistère – ont été inscrits au budget.

## Quatre-Chemins

Les écoles ont atteint leur capacité d'accueil. L'achat du terrain pour la création d'une **nouvelle école élémentaire à Diderot** est prévu dans le budget 2011. Avant la fin de l'année scolaire, une consultation des habitants au sujet de ce projet devrait avoir lieu. La sécurisation de l'accès à l'école **Edouard-Vaillant** a également été budgétée.

Des panneaux rappelant l'interdiction de jouer au ballon devraient être installés dans le **mail de la Chocolaterie**.



École Diderot

## Vos élus et leurs délégations

**Bertrand Kern**, maire, conseiller général, président d'Est ensemble, communauté d'agglomération. ☎ 01 49 15 40 00

**Nadia Azoug**, jeunesse, conseillère régionale. ☎ 01 49 15 39 59

## Les adjoints au maire

**Gérard Savat**, premier adjoint, urbanisme, aménagement urbain, habitat et travaux. Conseiller communautaire, délégué à l'habitat indigne. ☎ 01 49 15 41 75

**Claude Moskalenko**, vie associative et innovation sociale. ☎ 01 49 15 38 29

**Dorita Perez**, quartier des Courtillières. ☎ 01 49 15 38 29

**Aline Archimbaud**, développement économique, commerce et écoquartier. Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à l'écologie urbaine et aux écoquartiers. ☎ 01 49 15 39 59

**Emmanuel Codaccioni**, sports. ☎ 01 49 15 38 29

**Marie Thérèse Toullieux**, enfance. ☎ 01 49 15 38 29

**Nathalie Berlu**, santé et relations avec les usagers, Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à la communication. ☎ 01 49 15 38 29

**Mehdi Yazir-Roman**, prévention de la délinquance et tranquillité publique. Conseiller communautaire. ☎ 01 49 15 38 29

**Alain Périès**, rénovation urbaine des Courtillières, politique de la ville, mémoire. Conseiller communautaire. ☎ 01 49 15 40 84

**François Birbès**, emploi, formation et insertion. ☎ 01 49 15 38 29

**Kawthar Ben Khellil**, coopérations intercommunales. ☎ 01 49 15 41 75

**Philippe Lebeau**, environnement, développement durable transports et circulation. Conseiller communautaire. ☎ 01 49 15 38 74

**François Godille**, finances. ☎ 01 49 15 38 29

**Hervé Zantman**, petite enfance. ☎ 01 49 15 38 29

**Jean-Jacques Briant**, action sociale et restauration collective. ☎ 01 49 15 41 75

**Didier Ségal-Saurel**, propreté et déchets. ☎ 01 49 15 38 29

**Chantal Malherbe**, logement. ☎ 01 49 15 38 29

**Ophélie Raguenau-Greneau**, coopération décentralisée. ☎ 01 49 15 38 29

**Sanda Rabbaa**, affaires scolaires. ☎ 01 49 15 38 29

**Françoise Kern**, culture et patrimoine. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 41 75

**Bruno Clérembeau**, démocratie locale et vie des quartiers. ☎ 01 49 15 38 29

**Brigitte Plisson**, ressources humaines. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 38 29

**David Amsterdamer**, fêtes, cérémonies et protocole. ☎ 01 49 15 41 75

## Vos autres élus

## Vos conseillers généraux

**Canton Pantin Est:** Claude Bartolone  
**Canton Pantin Ouest:** Bertrand Kern

## Votre député

**Claude Bartolone**  
Permanence à l'hôtel de ville de Pantin le 3<sup>e</sup> vendredi du mois, de 16.00 à 19.00. S'inscrire en appelant le jour de la permanence à partir de 9.00 ☎ 01 49 15 40 00

Ecole Marcel-Cachin



Réunion publique de présentation du budget dans le quartier Eglise/Sept-Arpens, le 24 novembre.



# Des Autolib' avant la fin de l'année

**Le projet parisien de voiture de location en libre-service – Autolib' – a été lancé en décembre dernier. Pantin devrait compter 8 stations de véhicules électriques, disponibles, selon le calendrier prévisionnel, à partir d'octobre 2011.**

La localisation précise des stations pantinoises ne sera définitivement établie qu'une fois les études techniques de réseaux achevées. Les bornes de location seront situées aux abords des stations de métro Hoche, Eglise-de-Pantin, Raymond-Queneau et de la gare RER, ainsi qu'à proximité de la poste des Quatre-Chemins. Deux stations seront implantées sur les avenues des Courtilières et du Cimetière-Parisien, une autre sur la rue Cartier-Bresson. Situées en surface, les stations pantinoises comporteront entre 4 et 6 places de stationnement dotées de leurs bornes de recharge respectives. Car la voiture proposée, une citadine de 4 places, est 100 % électrique. La « Bluecar », produite par Bolloré qui a remporté le marché Autolib', est équipée d'une batterie lithium, développée et fabriquée également par Bolloré, d'une capacité de 30 kWh, permettant de parcourir environ 250 km et de se recharger en 8 heures. À terme, plus de 3 000 véhicules seront déployés dans 700 stations parisiennes et plus de 300 dans les 41 communes adhérentes au Syndicat mixte Autolib'.

**En moyenne : 5 € la demi-heure de location**

Financés par le Syndicat, auquel Pantin a adhéré en mars 2009, les travaux d'installa-



tion des stations pourraient démarrer dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

À la différence de Vélib', l'abonnement mensuel sera obligatoire pour bénéficier du nouveau service. Il sera possible de s'inscrire dans les Espaces Autolib' - petits kiosques avec du personnel, situés à proximité de certaines stations; chaque commune adhérente en accueillera au moins un. L'inscription sera également possible 7 jours/24 heures/24, au futur centre d'accueil Autolib' parisien. Une fois inscrit, l'abonné n'aura plus qu'à s'identifier, comme pour Vélib', à la borne interactive à écran tactile de chaque station. Depuis le départ, il sera possible de choisir sa station d'arrivée et d'y réserver une place de stationnement (pendant 90 minutes). Trois formules d'abonnement seront proposées: journalier, hebdomadaire, mensuel à 10, 15 et 12 euros. Le prix de la demi-heure d'utilisation oscille entre 4 et 8 euros, suivant le forfait choisi.

**Plus de 200 000 utilisateurs attendus**  
Autolib' sera accessible à tous les possesseurs d'un permis de conduire valide, sans limitation liée à l'âge ou à l'obtention du per-

## Les objectifs environnementaux

Les objectifs environnementaux poursuivis par Autolib' sont ambitieux. Les porteurs du projet ont chiffré son impact à partir de l'analyse des expériences d'autopartage et de la diffusion massive des véhicules Autolib'. Les chiffres avancés sont éloquentes:

- une réduction du parc privé de 22 500 véhicules;
- une libération de 18 000 places de stationnement;
- une réduction par an de 1 258 740 000 km parcourus, soit une réduction annuelle des émissions de CO2 de 261 818 tonnes.

mis. Les familles au sens large, (incluant les colocataires, par exemple) disposeront d'une réduction de 10 % sur les tarifs d'abonnement. Les entreprises et administrations pourront profiter d'Autolib' pour réduire leur flotte et accorder des abonnements à leurs salariés. Le projet Autolib' devrait générer plus d'un milliard de chiffre d'affaires sur les douze années de la délégation de service. Plus de 200 000 utilisateurs annuels sont attendus. Pour tout savoir sur le projet et sur les détails d'utilisation d'Autolib':

<http://www.autolib-paris.fr>



## Avenir de l'avenue Jean-Lolive

Le 8 décembre dernier, le conseil d'administration du STIF a approuvé la création d'un bus en site propre sur l'ex-RN3. C'est un pas supplémentaire dans l'avancement du projet de réaménagement de ce boulevard urbain, piloté par le Conseil général. La nouvelle ligne 3 du T Zen reliera les futures stations du tramway T3 (Porte-de-Pantin ou Ladoumègue) à Pavillon-sous-Bois en 30 minutes. Sa mise en service est prévue pour 2014/2015. Le STIF prévoit d'organiser trois réunions publiques de concertation avec la population. Et ce ne seront pas les seules auxquelles seront invités les Pantinois. Courant 2011, le Conseil général devrait leur soumettre, son projet d'aménagement pour l'ex-RN3. Bertrand Kern, maire de Pantin, a déclaré vouloir consulter les habitants sur le projet départemental, en organisant un référendum qui validerait une des variantes possibles.

## Pour plus d'accessibilité des espaces publics

Le dernier conseil municipal a approuvé le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) de Pantin, élaboré par la Commission communale d'accessibilité. Désormais, une enveloppe budgétaire annuelle spécifique devrait permettre d'accélérer la mise aux normes de la voirie et de l'espace public. Au budget 2011: 100 000 euros ont été inscrits.



## Ramassage des sapins de Noël

Le dimanche 9 janvier, de 10.00 à 16.00, les Pantinois sont invités à déposer leurs sapins de Noël à l'entrée des parcs de la ville.

### Lieux de rendez-vous:

- Parc des Courtilières
- Parc Diderot - entrée côté rue Diderot
- Parc 19 mars 1962 - entrée côté canal
- Parc Stalingrad
- Parc Henri-Barbusse



## Piste cyclable rue Diderot

En janvier, le long du cimetière parisien, la piste cyclable existante (entre les rues Gabrielle-Josserand et Denis-Papin) sera prolongée. Cet aménagement permettra de poursuivre le maillage du réseau cyclable pantinois, ainsi porté à plus de 9 km dans l'ensemble de la ville.



## Neige: pour la sécurité de tous

**En cas de chute de neige, un arrêté municipal rappelle les obligations des riverains: nettoyer et sécuriser le trottoir devant leur porte.**

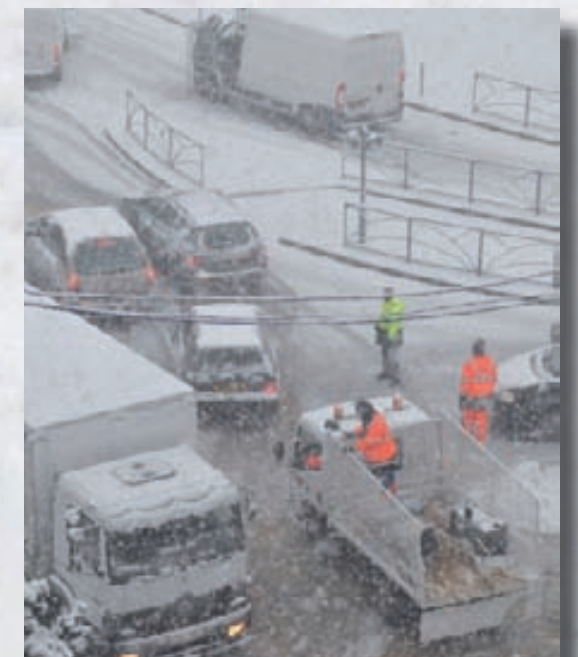
L'arrêté, consultable au centre administratif de l'hôtel de ville, précise que les propriétaires ou les occupants riverains doivent dégager le trottoir ou la voie piétonne sur toute la longueur de la façade de leur habitation, que celle-ci soit ou non bâtie, afin de permettre la circulation des piétons. En cas de verglas, l'épandage de sel ou de sable, à la charge des propriétaires ou des occupants riverains, est également une obligation. Il est rappelé que l'utilisation de sel est à proscrire à proximité des lieux plantés. En cas d'accident, les propriétaires ou les occupants riverains n'ayant pas respecté la réglementation verront leur responsabilité engagée.

Dans les résidences, les syndicats doivent prendre les dispositions nécessaires pour que les voies et les trottoirs de circulation internes soient déneigés; la copropriété est aussi tenue de déneiger la voie publique sur la longueur de la façade de la résidence.

Enfin, en cas de neige ou de verglas, l'accès et l'usage des parcs, terrains de proximité et aires de jeux est interdit.

### Des voies prioritaires

La contribution de tous est d'autant plus nécessaire que les équipes de la ville sont le plus souvent mobilisées sur le dégagement des voies prioritaires définies par le plan préfectoral. Les voies secondaires ne peuvent donc être traitées, ou le sont dans un second temps. Quant aux automobilistes, il leur est rappelé qu'il est interdit de doubler une saleuse. La saleuse, qui permet la sécurisation des voies, est toujours prioritaire, notamment en cas d'embouteillages. Une seule consigne: laissez passer la saleuse!





## Projets de transports en Ile-de-France

# Que pensez-vous de la solution Arc-Express ?

Le 20 janvier, à Pantin, chacun pourra s'exprimer sur le projet de métro automatique autour de Paris. Arc-Express est la solution de transports en commun proposée par la région Ile-de-France pour résoudre les problèmes que rencontrent les Franciliens dans leurs déplacements quotidiens depuis de trop nombreuses années. Mais elle n'est pas la seule et l'Etat propose, à travers la société du Grand-Paris un autre projet.

Cette réunion est l'une des dernières organisées dans le cadre d'un débat public engagé en octobre 2010 et qui s'achèvera le 31 janvier. Elle est dite territoriale. On devrait donc y débattre en particulier des différents tracés envisagés sur les communes d'Aubervilliers, Pantin et Bobigny. Ce sera également l'occasion de connaître l'ensemble du projet de métro automatique

de rocade en petite couronne. Il relierait ainsi des villes de banlieue entre elles, sans avoir à passer par le cœur de Paris. Majoritairement souterrain, Arc-Express comporterait entre 40 et 50 stations, en correspondance avec un grand nombre de lignes de transport en commun existantes ou en projet: métros, RER, Transiliens, tramways ou bus. Il permettrait ainsi de développer de nouvelles possibilités de correspondances pour tout le territoire de l'Ile-de-France. Les gains de temps escomptés pour certains parcours atteindraient 20 minutes. À terme, un million de voyageurs seraient attendus sur Arc-Express.

### Faut-il réaliser le projet Arc-Express ?

Ainsi que le prévoit la loi pour un projet de cette importance, c'est la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a organisé le débat sur le projet Arc-Express. Le débat intervient en amont de toute décision, au moment où il est encore possible de décider de l'opportunité du projet. Car la question est posée: faut-il réaliser le projet Arc-Express? Au cours de la vingtaine de réunions qui se sont déjà déroulées, la réponse a été majoritairement oui. C'est l'interprétation qu'en fait Jean-Luc Mathieu, le président de la Commission

### Le cahier d'acteurs de Pantin

En plus de l'expression de chaque citoyen, le débat est enrichi par les cahiers que peuvent déposer les collectivités, les associations, les groupes...

La ville de Pantin a adopté son cahier d'acteurs au cours de la séance du **16 décembre 2010** du conseil municipal. Il porte sur les deux débats évoqués et sur le prolongement du RER E vers l'Ouest qui vient de s'achever. Comme tous les cahiers d'acteurs, il sera consultable sur le site du débat public. Pour vous informer sur ce projet et participer au débat public: [www.debatpublic-arcexpress.org](http://www.debatpublic-arcexpress.org)

particulière du débat public Arc-Express: « *Le principe d'un métro en rocade autour de Paris, (...) est largement approuvé, tant en raison de la desserte immédiate des zones qu'il devrait traverser que pour les avantages dont bénéficieraient habitants et emplois un peu plus éloignés.* »

### Arc-Express et /ou Grand-Paris ?

Mais la véritable question est plutôt: le gouvernement veut-il que la région Ile-de-France, collectivité qui détient la compétence transport, puisse réaliser le projet Arc-Express, projet élaboré depuis plusieurs années dans le cadre du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF)?

Le lancement en 2009 du Grand Paris, initialement conduit par Christian Blanc, qui a débouché sur le projet dit « grand huit », autre métro automatique destiné à mettre en réseau des pôles d'excellence identifiés comme de véritables moteurs économiques de l'Ile-de-France, les gares TGV, les aéroports... est un élément de réponse. Le débat public sur le Grand-Paris a été organisé aux mêmes dates que celui d'Arc-Express, et des réunions communes ont même été réalisées. Au cours du débat, des convergences entre Arc-Express et le réseau de transport du Grand-Paris ont été souhaitées unanimement selon Jean-Luc Mathieu. **SB**

Le projet a pour vocation, à terme, de former une boucle autour de Paris qui serait composée de quatre arcs (Nord, Sud, Est, et Ouest). Les arcs Sud et Nord devraient être construits et mis en service de manière prioritaire.

**Réunion publique**  
Jeudi  
20 janvier à 20.00  
Hôtel de ville de Pantin  
45 avenue  
du Général-Leclerc



## Travaux

# Les chantiers du nouvel an

En février 2011, devraient être lancés des travaux d'envergure visant à agrandir et rénover le parc Stalingrad. En avril, dans le quartier de l'Eglise, les aménagements des rues de la Paix et du 11 novembre devraient commencer. Et dès que la météo le permet: coup d'envoi du chantier rue Benjamin-Delessert (Petit-Pantin) et requalification du terrain de proximité rue Honoré (Quatre-Chemins).

Les rues de la Paix et du 11 novembre, qui se suivent en formant un « U », deviendront des « zones 30 », avec la création d'aménagements adaptés pour réduire la vitesse des voitures et améliorer la sécurité des traversées piétonnes. Ainsi que le prévoit la réglementation, les vélos y seront autorisés à circuler en double sens.

Les rues seront également mises aux normes d'accessibilité: largeur des trottoirs au dessus d'1,40 m (ils seront aux alentours d'1,80 m), abaissée des carrefours, bandes pour les mal voyants. La réorganisation du stationnement payant ne réduira pas le nombre de places existantes.

### Tonalités de gris et de verts

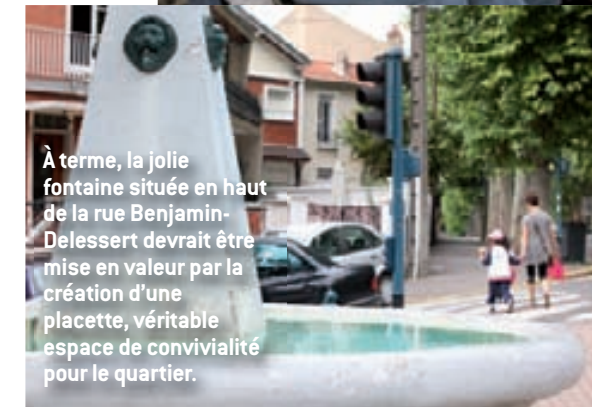
Le revêtement des sols sera complètement renouvelé et les pavés recouvrant actuellement la chaussée, sources de nuisances sonores, seront remplacés par de l'enrobé. Les pierres déposées seront recyclées dans la délimitation des places de stationnement, créant des différenciations de matériaux et tonalités de gris qui devraient contribuer à embellir le cadre de vie du quartier. De nouveaux éclairages et mobilier urbain, des plantations d'arbustes et vivaces, ainsi que le prolongement de l'alignement d'arbres, compléteront la requalification, prévue pour durer six mois.

À terme et dans le contexte de ce secteur de la ville, la zone 30 devrait permettre aux piétons d'aller de la place de l'Eglise jusqu'au gymnase Maurice-Baquet, à travers le parc Stalingrad, sans avoir à emprunter l'avenue

Réunion publique de concertation sur le projet des rues du 11 novembre et de la Paix, le vendredi 26 novembre à Elsa-Triolet.



À terme, la jolie fontaine située en haut de la rue Benjamin-Delessert devrait être mise en valeur par la création d'une placette, véritable espace de convivialité pour le quartier.



Jean-Lolive. Cette requalification fait écho au chantier bientôt lancé de la rue Benjamin-Delessert. Destinés à ralentir la vitesse des véhicules et à requalifier la totalité de la voie, les travaux rue Benjamin-Delessert devraient durer un an. Ils constituent la première étape pour la création d'une nouvelle zone 30 dans la commune, dans le quartier de Petit-Pantin. **P de A**

### Parc Stalingrad

Jusqu'à fin janvier, devrait se poursuivre le transfert des serres du parc Stalingrad vers des constructions provisoires aménagées dans le parc Henri-Barbusse. Les travaux d'agrandissement et de requalification du parc Stalingrad devraient démarrer en février. Le centre de loisirs ainsi que des espaces verts resteront accessibles pendant la durée du chantier.



### Terrain rue Honoré

En début d'année, seront lancés les travaux de rénovation du terrain de proximité situé rue Honoré. Au programme: gazon synthétique, traçage au sol pour la pratique de plusieurs disciplines sportives, création de pare-balls de 4 mètres de haut, pose de bancs et corbeilles. Plus de confort pour les sportifs amateurs et leurs supporters.



# Pas de pitié pour les caries !

Pour instaurer, dès le plus jeune âge, les bons réflexes d'hygiène dentaire, l'école maternelle Quatremaire a institué le brossage des dents après la cantine. Un geste simple mais important qui mobilise, l'équipe enseignante, les enfants, les animateurs de centres de loisir, le service prévention santé handicap municipal et les parents.

Bilan effrayant des premiers dépistages bucco-dentaires réalisés annuellement dans toutes les écoles pantinoises : l'école maternelle Quatremaire détenait le triste record du plus fort taux de caries. C'était il y a quatre ans. Depuis, Anne Saint-Aubin, la directrice, a pris le mal à la racine. Elle a instauré le brossage des dents des demi-pensionnaires après le déjeuner et a fait appel au service municipal prévention santé pour élaborer un projet à la carte : des actions de sensibilisation aux gestes d'hygiène dentaire, pendant la pause méridienne.

## Brossage des dents ans le réfectoire après le repas

Au-dessus du lavabo, Dylan murmure entre les poils de sa brosse à dents « de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas. » Les autres enfants, en file indienne, attendent leur tour. Un coin brossage a été aménagé dans le réfectoire : dans des armoires miniatures, les gobelets au nom des enfants sont alignés. « Le conseil général fournit dentifrice et brosses à dents et les armoires ont été réalisées sur le modèle imaginé par les centres de loisirs », commente la directrice. Jusqu'à présent, seuls certains centres de loisirs pratiquaient le brossage systématique. « Ce n'est pas si compliqué à organiser mais cela nécessite des armoires et des lavabos



Les enfants sont attentifs aux conseils de l'éducateur à la santé.



Lorsque le brossage des dents devient ludique, l'apprentissage est facilité.

adaptés aux petits, des moyens humains supplémentaires pour encadrer les enfants », ajoute-t-elle.

## Prévention à la pause méridienne

« Pourquoi a-t-on des dents ? » demande Cyrille Ramos, l'agent d'éducation à la santé, à des petits de moyenne section. « Pour manger, mâcher et grabouiller », affirme avec

aplomb Ilyès. « Pourquoi faut-il se brosser les dents », reprend-il. « Parce que sinon, il y aura des mouches », répond Samia.

Pour animer sa séance de sensibilisation auprès des tout-petits, Cyrille utilise une mâchoire géante dans laquelle des dents-pions s'emboîtent à l'envie. Il tend une énorme brosse à dents à un garçonnet qui s'en sert



Les enfants retrouvent leur brosse et leur verre tous les midis.

pour frotter énergiquement des molaires amovibles.

## Des projets pour l'après maternelle

En 2011, les animations sur l'hygiène dentaire et l'équilibre alimentaire devraient se poursuivre notamment auprès des parents. Sans l'implication des familles, cette prévention risque de rester lettre morte. Autre projet pour l'année prochaine : étendre le rituel à l'école élémentaire Cachin pour que le brossage des dents ne s'arrête pas aux portes de l'école maternelle. **AL**

## À l'école, les caries sont en sursis

Rares sont les villes qui font de la prévention et du dépistage bucco-dentaire une priorité comme Pantin qui les pratique, depuis près de trente ans, dans toutes les écoles de la ville avec l'aide du conseil général.

Le dépistage est assuré par un dentiste et un agent du service municipal prévention santé handicap et financé par la ville dans toutes les classes de CE1, CM1 et 6°. À l'issue de l'examen, des recommandations avec une liste des dentistes de la ville sont données aux parents. Les agents du conseil général assurent, quant à eux, le dépistage en classes de cours préparatoires.

Les agents municipaux assurent sur le temps scolaire des animations de prévention sur l'hygiène bucco-dentaire. Cette année 17 écoles et 44 classes en bénéficient.

## Un p'tit journal... des p'tits journalistes

Écrit à plusieurs mains et mené de front par les élèves et leur institutrice, un projet journal mobilise depuis le début de l'année scolaire la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire Marcel Cachin. Juste en face de l'école maternelle Quatremaire, les élèves de Léa Sabou tirent le bilan de leur premier reportage, l'interview du père Noël à l'école maternelle et la distribution de cadeaux.



Orchestré par Anne Saint-Aubin la directrice de Quatremaire, le journal est réalisé dans le cadre du RAR, le réseau ambition réussite, qui donne aux écoles en ZEP des moyens supplémentaires pour lutter contre l'échec scolaire. Cette classe bénéficie de l'aide d'un professeur d'histoire-géographie du collège Jean-Jaurès, ancien journaliste, pour l'élaboration du premier numéro.

## Maîtriser la langue et créer une dynamique

« On constate que les élèves ont plus en plus de difficultés à rédiger. Il est indispensable de les encourager à produire des écrits dans un cadre ludique et de redonner un sens aux apprentissages », explique l'institutrice. Ce projet a également pour objectif de sensibiliser les élèves à la lecture de la presse – les premières séances ont été consacrées à l'analyse de « une » de quotidien - et à aiguïser leur sens critique. Il leur permet également de se familiariser avec l'outil informatique puisqu'ils vont devoir mettre en forme textes et images. « Enfin ce journal devrait favoriser le lien entre l'école et les parents d'élève », poursuit la directrice, créer une dynamique de projets au sein du groupe scolaire et, par ricochet, mettre en valeur le quartier ». Trois numéros devraient voir le jour d'ici la fin de l'année.



Disponible dans tous les accueils municipaux !



**Le funérarium**  
Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère réconfortante.

N'hésitez pas à nous appeler  
Tél. 01 48 45 40 39

**ETS SANTILLY**  
www.santilly.com

10, rue des Pommiers  
93500 PANTIN  
N°1 du secteur de Pantin

## État civil du mois de novembre

<b>naissances</b>	Emilie Victoria FURTADO GONCALVES-ZAGORSKA Serenna Shelsy Marie ROUHIER Mah DIABY Assetou DOUCOURÉ Lise KUI Noha Niremine MAHIOUT Abdoulaye, Souleymane DIARRA Lova Mathieu Andriantahina NOELJAONA Firdaws BEN YAALA Rafael PASSOS Sédifo CISSE Camille DARGERÉ Yazid SAHOU Yacine SADOU Aya Amira SABETE Youssa SAH Meily Mariame DE OLIVEIRA Kinane DEJOUX Mélija Nassima HADJ SAID Léonor Lila Blandine KIM-ADAMY Dina FRIAA Lilou Laëtitia Andréane Lison BELORGEY Yuri RADOSAVLJEVIC LOPES Eyal Avi BEN KALIFAT Adem SALMI Louane, Eugénie, Erika GERZSENYI-MENO Assia IMBOUA Inès Hawa DOUCOURE Rokhaya Valentine NDIAYE Lisa Julia Sade AKAN Stella DI LENA Sarah DI LENA Maylee Jade GABIN Lenny Jiacheng HUANG Manon Aurore Amaia BEDOURET Sheindel COHEN Loui Léna Paloma SAVOLLE Léa Jenny Lauren LE PRIOL Elouan LE VELLY Capucine Geneviève GAUGRY Naël Béchir Hassan DOUCH Liilya DEROUICHE Dassine TOUDJI Alicia HAMIL VILAR	John Péguy Walter DEMOSTHENE Nolan Cédric LEPAGE Maceo Hezekiah Evan DONARDIN Jim Eliot PERALBO Lois CHENNEVIÈRE Jaïlee Wali Giovanni JEANNE Edhen Mohammed LAYACHI-ORDOGH Chahid DAMOUR Khalil STAMBOULI Ayoub HANINE Abdou-Salam DOUCOURE Taïness Claudia JARNY Eelavan KIRUBAKARAN Imran ZAÏMI Jeanne RENOUX Mballou Fatoumata TOUNKARA Yasmine SAÏDI Hafsa CHATOUANI Idriss Dov Léon HIBLOT Mariam Eva Fatou KARAMOKO Gael-Camille ADELHO Ayoub Fethi Yahia SEKKAL HADDOUCHE Liza Odette TAUTOU Ania Nina TAUTOU Alaina Marion MOUMBOLO Jade AMRANE Kaïs AJLANE Lina CHEAMBI Aliou Baba DIALLO Sacha, Faustino, Rafael PEREZ GOUPIL Arthur Killian DO COUTO FERNANDES Yoann KE Shelly Rebecca CHOUKROUN Eden Esther CHOUKROUN Karima MOHAMED Elias Adam HAMMOUCHE Chloé, Béatrice, Graciela SURMAY Rays SASSI Oumar SIDIBE Antoine Hugues Bruno LE ROY SAINT MARTIN Aaron BENKHALIFA Djilally Bakary CAMARA Yassine KASMI Kafou MBALLO
<b>mariages</b>	Olivier PEIGNÉ et Anisaa JARRAR Kamel ZEGAOUI et Yamina ALLOUTI Gilles LE RICHOM et Anne CHAZAL Junyong CHEN et Meizhen HUANG Idriss FERAOUNE et Maryame BECHA Abdoul ITRISSO et Moïna SAÏD AHMED François RIZZO et Malika MARDAKOU	Luc CASTELLIS et Chantal GALOPIN Jérôme PELET et Xiaoyan LIU Goran ZIVKOVIC et Marina OBRADOVIC Jianshe LIU et Biqiong HUANG Huangqing ZHENG et Jin ZHANG Youcef SOUADJI et Mounira HAMROUNI Ahmed OUMSALEM et Karima ABDAT
<b>décès</b>	Gabrielle GOLLJOT Régis MÉLANI Mohand SAHED Pierre CHAUSSABEL Yvonne PELLEQUER Michèle DOUCE Simon AZOULAY Gérald Lucien BARRÉS Jacques Jean Paul BEAUMATIN Raymonde BECQUART Michel BIÉ Michel Jean BOULET Roger CHAPAT	Carmen CLUZEL Daniel Paul GOLIAS Monique Marie GOUVERNAIRE Akli KACI Bruno Jacques Wladyslas LOPAT Magdolna MEYERHOFER Sébastien NSIMBA BONGA MATONDO Serge Georges Emile OHL André Jean Louis PAUTRAT Jeanne Madeleine THIRION Robert Théophile TULASNE Andrée Marguerite VILDIEU

**LES TEMPS FORTS**

Retrouvez-les tous les mois dans l'agenda!

**Canal**

notre mission, vous accompagner

Organisation des obsèques  
Prévoyance funéraire  
Assistance après obsèques  
Travaux de marbrerie  
Articles funéraires

Délégué officiel de la Ville de Pantin

82, avenue du Général Leclerc  
01 48 45 00 10

www.pfg.fr  
Pompes Funèbres Générales

Bonne à souhait !	↓ Jour de fête Sodium	↓ Travail en plein jour		↑ Courant au froid Bistrot	↓ Le 1er, on ne les compte plus !
			↑ Un jour de bises	↑ Par là Torrent pyrénéen	
↑ S'arrose la nuit C'est le premier de l'année		↑ Jeunes pousses Voyelles	<b>B</b>		↑ A 2 axes optiques Lichen
	↑ Vieille pensée chinoise		<b>O</b>	↑ Castres Magazine vous présente ses meilleurs	
↑ Police On y chanfait			<b>N</b>	↑ Fait un avoir	
	↑ Astre Fin de participe		<b>N</b>	↑ Le jour de l'an les clôtures !	↑ Démarre donc le premier
↑ En ardoise Rejoint			<b>E</b>	↑ Sous sol Romains	↑ Un patron en fête
		↑ Au delà Lettres à venir	<b>A</b>		↑ Voyelles Sont humaines
↑ Passe en tête Un être		↑ Immense	<b>N</b>	↑ Fait un article C'est là	↑ <b>BONNE ANNEE A TOUS</b>
	↑ C'est le 1er qui annonce l'année		<b>N</b>		↑ On y exprime des vœux
↑ Avant nous Taraude			<b>E</b>	↑ Envoyée avec souhaits	
	↑ Ne mangeât pas		<b>E</b>		↑ On la passe à la Saint-Sylvestre
↑ Toujours de la fête	↑ En flotte Un allemand		<b>A</b>	↑ Demi-soeur Suffixe latin	
↑ Réfuta Sodium			<b>BONNE ANNEE A TOUS</b>	↑ Chaleur animale Trucider	↑ PHILIPPE IMBERT 2011
<b>P</b>	<b>A</b>	<b>N</b>	<b>T</b>	<b>I</b>	<b>N</b>
				↑ Discrète quand elle est basse	



## MAJORITÉ MUNICIPALE

## Pour une année 2011 solidaire et porteuse d'espoir

En ce début d'année 2011, le groupe des élus socialistes, radicaux et apparentés vous présente ses vœux de bonheur, de santé et de réussite. Plus que des mots convenus, ce souhait de voir tous les Pantinois s'épanouir dans leurs vies est pour nous plus que jamais d'actualité. En ces temps difficiles où les solidarités sont chaque jour mises à mal par le gouvernement, l'affirmation d'une volonté de résister ensemble aux ravages d'une idéologie qui érige en dogme l'individualisme et le libéralisme prend un sens particulier. Face à l'atomisation des relations sociales, à loi du plus fort et au culte de la réussite personnelle, nous appelons de nos vœux pour 2011 une France qui se donne les moyens de refaire société, de partager les richesses et de vivre ensemble.

À notre échelle, c'est évidemment l'ambition que nous nous sommes fixée. Comme toutes les collectivités locales dirigées par la gauche, la ville de Pantin constitue un rempart protecteur contre les mauvais coups que le gouvernement inflige aux plus modestes. Le budget primitif 2011 que nous venons de voter se veut ainsi la déclinaison fonctionnelle de cette volonté politique. Pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, la part communale des impôts locaux n'augmentera pas à Pantin tandis que, grâce à une gestion rigoureuse, nous continuerons à désendetter la ville. Dans le même temps, nous poursuivrons le développement des services publics locaux. L'expérimentation des correspondants de nuit pourrait ainsi être pérennisée et permettre à nos quartiers de retrouver dialogue et sérénité.

Sur le plan de l'aménagement de la ville, ce budget marque notre volonté de continuer à investir massivement dans les Programmes de Renouvellement Urbain des Quatre-Chemins et des Courtillères. En outre, nous maintenons évidemment nos actions pour l'éradication de l'habitat indigne et poursuivons nos efforts pour permettre à Pantin Habitat d'investir dans son parc de logements sociaux. Pour finir, ce budget 2011 marque notre volonté de continuer à faire évoluer la ville au service des Pantinois. Le parc Stalingrad sera ainsi requalifié, l'école Joliot-Curie totalement rénovée et l'Ecoquartier de la gare commencera à prendre forme. L'année 2011 sera donc à Pantin synonyme d'espoir et de solidarité. Puisse le gouvernement s'en inspirer dans l'élaboration de ses futures politiques publiques.

Gérard Savat, Premier Adjoint. Président du groupe des élu-e-s Socialistes, Radicaux et Apparentés

## Nos bonnes résolutions

Le vote du budget 2011 a permis à notre groupe de défendre les éléments clés de la politique municipale et d'obtenir un certain nombre de moyens essentiels à la poursuite de nos ambitions politiques. Voici donc quelques-unes, parmi d'autres, de nos « bonnes résolutions » pour 2011 :

- Œuvrer à la pérennisation et au développement de l'action des correspondants de nuit, et plus largement au renforcement de la présence humaine dans l'espace public.
- Continuer de faire vivre la diversité et la solidarité dans la ville : aide aux copropriétés en difficulté, appui à Pantin Habitat (3,6 M€ votés), lutte contre l'habitat insalubre (2,8 m€), mais aussi réalisation de l'aire des gens du voyage et premières étapes vers la création d'un dispositif d'insertion sociale pour les populations Roms.
- Proposer à la jeunesse des espaces, des lieux, des moments pour que son avis compte dans les choix municipaux : le budget du service, hors frais de personnel, est augmenté de plus de 80 % en 2011 notamment en vue de l'organisation des assises de la jeunesse.
- Nous donner les moyens d'une véritable participation des habitants à la naissance d'un nouveau quartier de la ville (660 000 € votés pour l'Ecoquartier).
- Agir concrètement pour la réduction des factures énergétiques de la ville et la diminution de l'impact de nos activités sur le climat : 200 000 € de travaux d'économies d'énergie fléchés en plus des travaux d'entretien.
- Être attentif aux innovations, aux projets qui émergent, répondre aux nouveaux besoins des habitants dans une ville qui évolue : une ligne budgétaire spécifique a été votée en direction de l'innovation sociale (démultiplication des jardins partagés, épicerie solidaire, etc.).

Nous vous souhaitons une très bonne année 2011. Suivez à nos côtés la mise en œuvre de ces résolutions tout au long de l'année.

Le groupe des élus Europe Écologie – Les Verts  
<http://elusvertspantin.over-blog.com/>

## OPPOSITION MUNICIPALE

## Bonne année ! De tout cœur avec vous !

Voici 2011 : rompre avec la neige et le froid de cet hiver pourrait être de nous souhaiter à tous, en ce début d'année, plus de solidarité, plus d'attention aux plus faibles, plus de chaleur humaine et de bien vivre dans une ville harmonieuse et attentive à tous.

Jacques Isabet, ancien maire communiste de Pantin, vient d'être distingué du titre de Maire honoraire. C'est le moment de se rappeler, qu'à la tête de municipalités d'union très ancrées à gauche de 1977 à 2001, il a œuvré pour développer la ville en accueillant notamment Hermès et les ateliers TGV, le Centre national de la danse, de multiples entreprises, bâti écoles et centres de loisirs, ouvert les maisons de quartier, développé les antennes Jeunesse, construit des quantités de logements sociaux accessibles pour maintenir le caractère populaire de Pantin. En effet, Pantin n'a pas commencé à exister en 2001 !

Il vous faut le savoir ! 50 vigiles bien bâties gardaient récemment le conseil municipal pour le vote sur l'eau : citoyens filtrés, palpés, bousculés, une élue de Bondy blessée ! En voilà des méthodes dignes du pire régime autoritaire ! (à Pantin déjà, au conseil municipal de novembre, 15 policiers municipaux filtraient l'entrée). C'est insultant pour les citoyens et militants associatifs engagés pour une gestion publique de l'eau. C'est grave pour l'avenir de cette communauté si le débat est étouffé ou n'a pas lieu et si ses finances servent déjà à payer ce type de prestation. Au fait, cela a coûté combien ? La majorité d'Est Ensemble a voté une nouvelle adhésion au SEDIF : elle durera 12 ans ! Merci pour le prix de l'eau surévalué et la pollution à l'aluminium !

Bonne année à toutes et à tous !

Augusta Epanya, Mackendie Toupuissant, Jean Pierre Henry  
Groupe communiste et partenaires « du courage à gauche »

## Texte non parvenu

# Tranquillité publique : les correspondants de nuit sont là...



7j/7 de 18h à minuit  
Quartiers Quatre-Chemins  
et Hoche

Pantin | Seine-Saint-Denis



ville de Pantin





# MEILLEURS VŒUX 2011

**Bertrand Kern**

Maire de Pantin, Conseiller général de Seine-Saint-Denis  
Président d'Est ensemble, communauté d'agglomération

**et le conseil municipal**

**vous souhaitent une très heureuse année**